N° 2. — 1re ANNEE. 15 c. le numéro. — 2e ÉDITION. — 20 c. dans les Gares. Mardi 3 Septembre 1872.

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
3, place des Cordeliers, 3

POUR LES ANNONCES, RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
S'adresser à l'Administration.

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

ABONNEMENTS

PRIX	3 mois	6 mois	1 an
pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le dépt du Rhône.	11	22	44
Hors du département. .	13	25	50
Etranger.	Le port en sus.		

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

AVIS

Dans six semaines, la FRANCE [R]ÉPUBLICAINE sera imprimée en [ca]ractères neufs. Nous voulons es[p]érer qu'on nous pardonnera de [ne] pas avoir retardé notre appari[ti]on jusqu'à cette date. Tout en [ré]clamant l'indulgence du lecteur, [no]us tenons à remercier publique[m]ent l'Association Typographique [et] l'imprimerie REGARD, dont le [d]évouement et l'activité nous ont [p]ermis, en huit jours, d'assurer [la] publication d'un grand journal [q]uotidien.

Lyon, 2 Septembre 1872

Il n'est, en ce moment, d'autre aliment [po]ur une chronique, que les bruyants [éc]hos de la Salette et les comptes-rendus [des] assemblées départementales.

Si l'on se contentait, sur la montagne [cé]lèbre où Mélanie Mathieu et Maximin [Gir]aud paissaient leurs troupeaux, de ven[dre] une eau qui, par ses propriétés curati[ves], fait concurrence à la douce Revales[ciè]re, ou de fabriquer une sorte de contre[fa]çon de la Chartreuse, nous ne pourrions [qu']en rire ou nous affliger de la crédulité [hu]maine, selon que nous jugerions la chose [en] sceptique ou en philosophe. Mais, de[pui]s jours, la politique est partout et dans [to]ut, et le pélerinage s'est bel et bien trans[fo]rmé en manifestation légitimiste.

[Qui ne s]ait? Les pélerins comptaient peut-[êt]re sur une apparition de la vierge, nous [an]nonçant d'une nouvelle maladie des [pom]mes de terre, si la France ne se hâ[tait d]e replacer la couronne sur la tête du [petit-]fils de saint Louis. Le miracle heu[reuse]ment — car on assure qu'il y a eu [mira]cle — ne s'est pas produit sous cette [for]me; tout s'est borné à une anodine [exhib]ition de drapeaux blancs, si bien que [M. T]hiers et l'essai loyal peuvent encore [do]rmir en paix.

Passons donc à un sujet plus sérieux.

Dans les conseils généraux on fait moins [de] bruit mais plus de besogne, et surtout [de] meilleure besogne que près des sources [mi]raculeuses. Les élus du 8 octobre s'oc[cupe]nt sérieusement des affaires de leur [dépa]rtement; il suffit de comparer leur [man]ière de procéder avec le sans-façon [des of]ficieux de l'empire, pour apprécier [tous] les avantages d'un régime de contrôle [effi]cace et de libre discussion.

Dans plusieurs départements déjà, la [ses]sion est close. Les conseillers encore [réu]nis en ont profité pour rédiger en com[mu]n des adresses au président de la Répu[bl]ique et porter à sa connaissance les [vœ]ux de leurs commettants.

Cet usage tend à se généraliser, et nous [ne] pouvons que nous en féliciter. Nous [so]mmes à une époque de provisoire et de [tr]ansition où il est bon que l'opinion ne [lai]sse échapper aucune occasion légale de [m]anifester, d'affirmer sa volonté. C'est [le] contre-poids nécessaire aux tendances [us]urpatrices de l'Assemblée.

Parmi les adresses que nous reprodui[so]ns plus loin, on remarquera sans doute [ce]lle du conseil général des Ardennes, où [fi]gure l'honorable président du centre [ga]uche, M. le général Chanzy. Il y renou[ve]lle d'une façon très-explicite son adhé[si]on à la République.

La République, il importe de ne pas [l']oublier, n'est qu'un moyen, qu'un instru[m]ent; c'est par elle, par le libre jeu de ses [in]stitutions que seront réalisées les réfor[m]es auxquelles nous aspirons. L'important [es]t donc de conserver cet instrument et [d']accepter le concours de tous les hommes [de] bonne volonté, sans insister aujourd'hui [su]r les questions qui peuvent nous séparer [d']eux.

Ces questions seront résolues du jour où [le] pays sera appelé à disposer de lui en [to]ute liberté.

Il n'y a pas, croyons-nous, a disputer pour le moment sur les mots République conservatrice et République radicale. Commençons par affermir la République, elle sera ensuite ce qu'il plaira au pays qu'elle soit. Entre les conservateurs et les radicaux, — ou mieux les progressistes, car tel sera leur véritable nom quand nous en aurons fini avec nos interminables querelles sur la question de forme gouvernementale, — la lutte, la lutte pacifique, à armes égales et courtoises, s'établira naturellement, et ce sera l'affaire de chacun de nous de persuader et de convaincre la masse des esprits indécis, de les convertir à nos idées.

Mais pour cela, il est indispensable que nous n'ayons plus à redouter aucune entreprise monarchique. Tout est là.

Nous en revenons donc forcément à notre *Delenda Carthago* : la dissolution.

Les conseils généraux peuvent nous aider dans une large mesure à obtenir ce résultat. Aussi nous nous permettons de leur recommander l'exemple du conseil général du Var.

Qu'ils réfléchissent bien : quelle que soit leur confiance en M. Thiers, ils ne sauraient oublier que le président de la République n'est point immortel d'une part, de l'autre que l'Assemblée n'a renoncé à aucune de ses prétentions.

De plus, à Lyon par exemple, mieux que partout ailleurs, on doit comprendre la nécessité de ne plus en être réduit, à l'avenir, à sacrifier des intérêts économiques de premier ordre pour éviter une crise gouvernementale.

Il est au moins aussi dangereux qu'humiliant de se trouver à la merci d'un homme, et tout en nous gardant bien d'établir le moindre rapprochement entre M. Thiers et Napoléon III, nous n'éprouvons nul besoin de voir frapper nos monnaies à l'effigie d'Adolphe Ier.

Or, le seul moyen d'échapper aux inconvénients d'un gouvernement personnel, c'est de constituer une représentation vraiment nationale, dont la majorité, forte, compacte, homogène, sache et puisse faire respecter ses décisions.

S'il en était un autre, nous serions heureux qu'on voulût bien nous l'indiquer.

A. BALLUE.

NOUVELLES POLITIQUES

Le *Journal de la Marne* dit que dans la nuit du 28 au 29 août, vers onze heures du soir, il est passé à la gare de Châlons un train spécial affecté au transport des 500 millions dont le payement doit assurer l'évacuation prochaine des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

Ce train, remorqué par deux locomotives, était composé de 25 vagons chargés de 32 millions de thalers; le gouvernement français ayant eu soin de choisir des monnaies allemandes, afin d'éviter en France une crise monétaire.

Le surplus de la somme était en valeurs de papier acceptées par l'Allemagne.

Un payeur général de l'armée, accompagné de trois adjoints, se trouvait dans le train et était chargé de la remise du demi-milliard.

Les bureaux du ministère des finances sont toujours fort occupés par les travaux de répartition de l'emprunt de trois milliards.

Le total de la somme empruntée, en y comprenant les frais d'émission et de négociation, s'élève à trois milliards quatre cent quatre-vingt-dix millions environ.

Les titres définitifs de coupures de 2,500 francs de rente et au-dessus, seront délivrés à partir du 4 septembre. Quant aux petits souscripteurs, les plus nombreux, ils devront attendre leurs titres jusqu'au 15 septembre.

Le ministre des finances a définitivement décidé que les quittances exigées pour le remboursement d'excédant ou d'intérêt d'escompte ne seront pas soumises au timbre.

Encore les bruits de réformes constitutionnelles : « Nous en demandons bien pardon aux donneurs de démentis officieux, y compris le *Times*, dit un journal, mais le projet de création d'une seconde Chambre, loin d'être abandonné, existe toujours dans l'esprit du président de la République. » La même feuille ajoute qu'il en a été très-sérieusement parlé à Trouville, mercredi dernier, entre M. Thiers et divers personnages et que « ce qui tient surtout au cœur de M. Thiers, c'est de faire accorder à la seconde Chambre le droit de dissoudre la première conjointement avec le président. »

D'autre part, un autre journal affirme que M. Thiers verrait assez volontiers la nomination d'un vice-président.

L'*Opinion nationale* y revient aujourd'hui d'une façon très affirmative. Nous nous bornons à constater qu'elle y revient :

« Le gouvernement n'a pas jugé à propos de communiquer aux membres de la commission de permanence son projet de formation de deux Chambres.

« Le projet n'en existe pas moins. Seulement il ne verra pas le jour, comme on l'a dit, à la rentrée, mais vers la fin de l'hiver prochain, au mois de mars ou d'avril. »

On sait que M. le maréchal Bazaine a soutenu avec persistance que, malgré tous ses efforts, il lui avait été impossibie de se mettre en communication avec le dehors et d'avoir des nouvelles de ce qui se passait en France. Or, voici ce que nous lisons dans un rapport sur la colonie de Mettray, publié par M. E. Lecouteux, rédacteur en chef du *Journal d'agriculture pratique* et président de la commission départementale de Loir-et-Cher:

« Mettray a toujours été une pépinière de « bons soldats; il devait fournir, il a fourni « son nombreux contingent de défenseurs à « la patrie envahie. Plusieurs de ses colons « sont morts sur le champ de bataille, d'au« tres ont été blessés et amputés, quatre ont « été décorés de la croix de la Légion d'hon« neur et neuf de la médaille militaire. Qua« tre sont officiers. *Parmi ces chevaliers de « la Légion d'honneur, Mettray cite avec une « légitime fierté un de ses colons, âgé de dix« nevfans, sous-officier du génie, qui, pendant « le siége de Metz, a traversé six fois les lignes « prussiennes pour aller chercher des nou« velles et les rapporter au maréchal Ba« zaine.* »

C'est à M. de Rivière, général instructeur, de vérifier l'exactitude de ce renseignement et d'en faire tel usage qu'il appartiendra.

Le *Corsaire* annonce que M. Régnier, le mystérieux aventurier qui a fait sortir le général Bourbaki de Metz, est depuis hier à Versailles, où il loge à l'hôtel des Réservoirs.

M. Régnier est appelé à déposer dans l'instruction de l'affaire Bazaine.

Voilà un témoin qui doit en savoir long.

Une simple annonce, perdue à la page spéciale des journaux de Londres, informe le public que l'ex-impératrice Eugénie fait exposer et vendre toutes ses aquarelles.

Il ne paraît pourtant pas encore que la famille soit plongée dans la détresse, car le *Pall Mall Gazette* annonce que Napoléon III vient d'acheter le domaine de Beaulieu-House et la Padshunvilla à Cowes (île de Whight) et qu'il en prendra possession demain lundi.

Il est vrai que, d'autre part, on apprend que M. Plon, qui a eu l'insigne honneur d'imprimer l'*Histoire de César*, que les courtisans attribuaient à l'ex-empereur, vient d'assigner celui-ci en paiement de 335,000 francs, pour frais d'impression.

Décidément, on ne se gêne pas beaucoup en Corse. Voici l'adresse que le conseil municipal d'Ajaccio a osé envoyer à Napoleon III à l'occasion de sa fête :

Sire,

Les membres du dernier conseil municipal élu par la ville d'Ajaccio, interprètes légitimes des sentiments de leurs concitoyens, prennent la respectueuse liberté de faire parvenir à Votre Majesté, à l'occasion de sa fête l'expression de l'inaltérable dévouement et les vœux de la population ajaccéenne pour l'empereur, pour l'impératrice et pour le prince impérial.

Sire,

Votre Majesté avait fait la France heureuse-grande et prospère; alors, nous allions dans les temples rendre grâce à Dieu et prier pour votre dynastie.

Aujourd'hui, que les mauvaises passions, aidées par la mauvaise fortune, ont détruit l'œuvre admirable de votre règne, fruit d'une paix de 20 ans, qui fut toujours féconde et jamais sans gloire; aujourd'hui qu'il ne reste plus rien, ni paix intérieure, ni grandeur, ni prospérité, c'est encore vers vous, sire, que nous ramènent le souvenir du passé, le spectacle du présent et l'espoir de l'avenir.

(*Suivent les signatures.*)

Donc, pour les conseillers municipaux d'Ajaccio, Napoléon III est encore le chef de l'Etat? Oui, dit le *Rappel*, le chef unique de l'état... dans lequel il nous a mis.

Plaisanterie à part, cette adresse est de la plus haute gravité.

A l'occasion de la récente ouverture de la section du chemin de fer entre Orléans et Chartres, le *Daily Telegraph* fait ressortir la rapidité avec laquelle la France reprend son mouvement industriel :

« Nous ne pouvons oublier, dit le journal anglais, ce qui s'est passé sur ce même terrain, il y a près de deux ans. Ce fut entre Orléans et Chartres que les armées françaises, sous les ordres d'Aurelles de Paladine d'abord, et de Chanzy ensuite, combattirent si bien pour la rédemption de la France. L'héroïsme des nouvelles levées qui *sauvaient l'honneur de la France* a rendu ce sol désormais classique. »

Les réflexions du *Daily Telegraph* sont fort justes, et nous l'en remercions.

Mais comment le *Journal de Paris*, qui les cite étourdiment, s'y prendra-t-il maintenant pour insulter aux généreux efforts qui, après le 4 Septembre, ont sauvé l'honneur de la France?

D'après l'ordre de M. Thiers une enquête se fait en ce moment dans les principaux centres commerciaux de France. Cette enquête a trait au commerce, à l'industrie et à la marine; elle doit donner les principaux centres de frabrication, les principales industries, le nombre des établissements en activité, le nombre des ouvriers occupés, l'état de la fabrication, de la vente, etc., etc.

LE 4 SEPTEMBRE

Il y a quelques années, une administration qui aurait refusé de « s'immiscer directement ou indirectement dans les manifestations » du 15 août, aurait couru grand risque de n'avoir plus à « s'immiscer » dans l'administration des affaires de la commune.

A plus forte raison, si elle s'était cru le droit et le devoir « de les *surveiller* et de les *réprimer* au besoin. » L'exercice « de cette mission qui lui incombe, » à ce que nous assure M. Victor Lefranc, aurait eu certainement pour premier effet de la faire « réprimer » et supprimer elle-même, comme séditieuse et animée de sentiments hostiles à la dynastie glorieuse qui avait sauvé la France au 18 Brumaire et au 2 Décembre.

Mais qu'on s'imagine, si l'on peut, M. Fialin, dit de Persigny, ou M. le général Espinasse, écrivant tout exprès une circulaire pour prier MM. les maires de recommander à leurs concitoyens le calme, l'ordre et la sagesse, et pour leur expliquer nettement qu'ils ne peuvent mieux prouver leur amour de l'ordre, du calme et de la sagesse qu'en s'abstenant de prendre aucune part à la célébration de la fête de l'empereur, attendu que cette célébration pourrait déplaire aux républicains; qu'on suppose l'un ou l'autre de ces deux honorables ministres de l'empire « s'adressant au patriotisme si intelligent de tous les départements pour leur demander de s'abstenir de toute manifestation de ce genre » pour les avertir d'un ton doux que les réunions privées elles-mêmes, courent grand risque de n'être pas respectées par la police impériale, et pour les informer qu'au nom du besoin d'ordre, de calme et d'apaisement qu'éprouve la France, les commissaires, les gendarmes et autres auxiliaires de la sagesse ministérielle ont ordre d'enfoncer paisiblement les portes, de disperser tranquillement les réunions, d'empoigner impassiblement les personnes et de les fourrer pacifiquement en prison.

Croit-on que, pour faire avaler aux impérialistes une pareille circulaire, il aurait suffi à l'imprudent ministre de leur dire « que la consolidation de l'empire étant l'objet de tous ses vœux » et qu'il éprouverait bien du « regret » d'avoir à faire sabrer ou emprisonner les trop ardents amis de l'empereur, qui s'entêteraient à faire de la peine aux républicains en tirant des pétards au 15 août? Tous les Cassagnacs de France et de Navarre se fussent immédiatement insurgés contre l'inepte serviteur qui n'aurait, pour servir son maître, trouvé de meilleur moyen que de le mettre en charte privée et de dissimuler en quelque sorte son existence. Ou plutôt non, car une pareille mesure eut été impossible, et le ministre que se la fût permise, du coup aurait été cassé aux gages.

Cela prouve du moins que la République ne ressemble pas à l'empire. C'est déjà une consolation, mais franchement ce n'est pas assez de cette différence. Nous avons quelque peine à concevoir qu'un gouvernement qui se dit gouvernement de la République, ait si grand peur de voir célébrer le jour auquel il doit sa naissance.

Les républicains obéiront cependant, et sans hésiter, quand ce ne serait que pour prouver ce que valent les vieux clichés de la réaction sur « ce peuple ingouvernable » sur « ce parti de désordre » dont on fait peur aux imbéciles. Ils subiront l'inconcevable prohibition de M. Victor Lefranc, malgré tout ce que, sous sa forme douceureuse et maladroite, elle a d'irritant et même de provoquant, afin de faire un nouveau sacrifice à cet esprit de conciliation que nous prêchent si haut nos adversaires, et dont ils nous donnent si peu l'exemple.

Mais nous ne dissimulons pas à M. le ministre de l'intérieur que les républicains auraient beaucoup moins de peine à se résigner, s'ils ne se voyaient pas seuls honorés des attentions du gouvernement. Le calme, l'apaisement, tout cela, c'est très-bien, et nul ne les désire plus que nous, mais comment se fait-il que sous la République le seul cri qui passe pour troubler l'ordre, soit le cri de : vive la République! Car enfin M. Thiers s'appelle le président de la République, et à plusieurs reprises il a répété que, ayant reçu le dépôt d'un gouvernement qui se nomme République, il tient à rendre son dépôt intact; M. Victor Lefranc lui-même, tout extraordinaire que cela puisse paraître, est ministre de la République. La République existe donc de fait, au moins pour ces messieurs, puisqu'elle les paye. Pourquoi donc ne veut-on pas qu'elle existe pour nous et pourquoi nous défend-on d'en célébrer l'anniversaire, tandis que nos adversaires célèbrent plus ou moins tranquillement la Saint-Henry ou la Saint-Napoléon.

Voilà déjà plus d'une fois que nous le demandons, on ne nous a jamais répondu; il faut croire qu'il y a là un mystère. Soit, nous nous résignons à ne pas comprendre, nous nous abstiendrons encore cette fois de célébrer l'anniversaire de la République. Nous avouons même que cette date du 4 Septembre ne nous attire que médiocrement, parce qu'en somme, si Sedan nous a délivrés de l'empire, Sedan n'en reste pas moins une honte pour la France, coupable de s'être livrée à de pareils drôles.

Nous préférerions voir célébrer désormais le jour où la République a rayonné pour la première fois sur nous, le 22 septembre 1792; mais c'est là une question qui se décidera plus tard.

Pour le moment nous n'avons qu'une chose à faire. Nos adversaires, inquiets d'une tranquillité qui convainc de mensonge toutes leurs accusations, et d'impuissance tous leurs efforts, irrités de voir chacune de leurs espérances successivement déjouées par l'impassibilité des républicains, s'appliquent par tous les moyens à les irriter, dans l'espoir que quelque insurrection leur permettrait enfin de restaurer quelqu'un de leurs fétiches. Il faut leur prouver une fois de plus que nous les connaissons trop bien désormais pour nous laisser prendre à leurs piéges. Laissons au gouvernement de M. Thiers la satisfaction enfantine de s'imaginer qu'il satisfait tous les partis par sa politique d'équilibriste. Pour nous, il n'y a qu'une chose qui doive nous préoccuper constamment, le salut de la République. Tant que la République ne sera pas en péril, le reste nous inquiète médiocrement. Que M. Thiers nous la garde, nous lui pardonnerons même de nous donner des ministres comme M. Victor Lefranc..., pourvu toutefois que ce ne soit pas pour trop longtemps.

EUGÈNE VÉRON.

CONSEILS GÉNÉRAUX

VAR. — Le conseil général a clos sa cession mercredi, après avoir formulé officiellement, en séance publique, un vœu en faveur de l'impôt sur le revenu, et un autre en faveur de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.

Les membres républicains du conseil (moins ceux qui sont députés) se sont réunis aussitôt après la clôture de leurs travaux et ont rédigé en commun l'adresse suivante, qui a été envoyée à tous les députés du Var :

Citoyens députés,

Les soussignés, conseillers généraux du Var, ont l'honneur de vous rappeler que, dans deux sessions consécutives, ils ont publiquement émis les vœux suivants : Amnistie, levée de l'état de siége, proclamation définitive de la République, etc., etc.

Aujourd'hui, convaincus plus que jamais que les vœux du parti républicain ne peuvent être réalisés que par la future Assemblée, nous résumons désormais tous nos vœux en un seul :

Dissolution de l'Assemblée de Versailles.

Au nom des électeurs du Var, au nom du propre mandat que vous avez accepté, nous vous invitons à porter devant l'Assemblée nationale l'expression de notre formelle volonté.

Vive la France! vive la République!

Fait à Draguignan, le 28 août 1872.

Ont signé :

Paul Long, Dutasta, P. Anglès, Bruno-Chabrier, V. Allègre, Bugue, Gariel, Pierre Andrieu, Tardy, Granet père, Granet fils, Messonnier, Pascal, Bon, Pastoret.

ALLIER. — Le conseil a clos sa session le 27 août, après une allocution de M. Cornil, président, se terminant ainsi :

« Tout ce que nous voyons et entendons autour de nous nous assure que la forme républicaine, qui est le fait et le droit, sera le gouvernement définitif de l'avenir; aussi messieurs, en nous séparant au nom de la République, sommes-dous sûrs de trouver un écho chez nos concitoyens.

« La plupart des membres du conseil répondent à cette allocution par le cri de Vive la République! »

Le conseil, sur la proposition de M. Aujame, avait adopté des vœux en faveur du droit d'association, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la suppression des prestations en nature et de leur remplacement par impôt sur le revenu.

CONSTANTINE. — Le préfet de Constantine a terminé son discours par l'éloge de la République :

« La République, a-t-il dit, peu à peu entre dans nos mœurs par la force de la raison et le spectacle de la prospérité publique renaissante; elle fait peu à peu la conquête de la société française; c'est une conquête pacifique : ce sont les seules durables.

« Défendons énerhiquement la République, messieurs, elle est lancre de salut de la France, la dernière chaîne qui l'a empêché de sombrer! — VIVE LA RÉPUBLIQUE! »

Le président du conseil général lui a répondu par une éloquente et énergique allocution, qui s'est terminée par ces mots :

« On vous a dit peut-être que nos Algériens étaient turbulents et difficiles à administrer. Il est vrai que ce n'est pas ici la terre des miracles et des plébiscites. Les crimes de l'empire, en jetant sur notre rivage les victimes des ambitions dynastiques, nous ont fait aimer la liberté. Nos colons, plus aventuriers, comme tous les émigrants, se sont aguerris encore par le danger. Quand l'insurrection gronde à la porte de leurs villages, ils prennent leurs fusils et se défendent eux-mêmes. On a vu ceux du littoral se former en colonnes pour aller défendre leurs frères de l'intérieur. »

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE

N° 2

LE COUSIN DU DIABLE

PAR

GONTRAN BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

I

L'HOTELLERIE D'AGRÉDA

(Suite)

Don Antonio vint demeurer auprès de sa pupille. Il l'entoura d'un luxe effréné. Il se replongea lui-même, avec un emportement de jeune homme et de jeune fou, dans les coûteux plaisirs et dans les fastueuses prodigalités dans lesquelles son existence s'était écoulée. Bref, le jeu, la table, et surtout les dames, — occupèrent de telle sorte le vénérable seigneur, qu'en un laps de temps extrêmement court, — il se trouva une seconde fois avoir dissipé sa fortune ou, pour mieux dire, celle de sa nièce.

Une nuit, après avoir perdu sur parole, dans un tripot, une somme énorme dont il ne possédait pas le premier maradévis, don Antonio fit semblant de songer au suicide. Quand son créancier se présenta, le digne vieillard tira dramatiquement son épée, comme s'il eût voulu s'en percer le cœur.

— Attendez un peu, lui dit l'autre, et causons.

Ils causèrent.

Le créancier aimait la Sénorita. En échange de sa main il offrit quittance de la dette, s'engageant, par-dessus le marché, à ne ne jamais réclamer le moindre compte de tutelle.

L'affaire était trop belle pour que l'honnête don Antonio hésitât une seconde; sans même consulter sa nièce, il accepta.

Du reste, quand la jeune fille eut appris qu'il s'agissait de sauver l'honneur et la vie de son unique parent, elle courba docilement la tête. Seulement — chose assez naturelle, je pense — elle s'informa du nom de son futur époux.

— Mais, balbutia l'oncle, c'est un excellent gentilhomme, et qui ne vous est pas tout à fait inconnu.

— Son nom?

— Diégo Diaz de Huerta.

Dolorès eut un frémissement d'horreur.

— Ce Diégo Diaz, il est temps de te le dire, avait et a encore à Madrid une exécrable réputation. Gangrené de débauches, violent jusqu'à la cruauté, lâche jusqu'à l'assassinat; on le croit, en outre, investi d'un pouvoir ténébreux, qui lui permet de dissimuler ses crimes. On le prétend affilié à l'inquisition....

— Diable! fit l'écuyer en fronçant le sourcil.

— Quoi qu'il en soit, poursuivit le comte, depuis longtemps déjà Diégo Diaz obsédait Dolorès de sa passion frénétique, de ses infâmes propos et de ses tentatives plus infâmes encore. Il avait essayé une nuit de s'introduire par ruse et par violence, chez elle, dans sa chambre... Et s'il n'avait pas accompli son dessein, c'est qu'il avait dû reculer devant l'attitude menaçante du populaire, ameuté sous les fenêtres par les cris de la malheureuse enfant...

— Et don Antonio savait cela? interrogea Landry.

— Il le savait!... répondit le comte, pâle de dégoût. Et vainement elle implora sa pitié, priant, pleurant, se traînant à genoux, demandant comme un bienfait, — à cet homme qui l'avait ruinée, — de lui permettre de se retirer dans un monastère. Tout ce qu'elle put obtenir, ce fut un court délai.

En attendant, Diégo Diaz régna en maître chez don Antonia. Grâce à de nouveaux prêts d'argent, il en fit son adulateur, son esclave, l'instrument passif de ses volontés; si bien que Dolorès ne se sentant point en sûreté entre ces deux misérables, en était venue, dans sa propre maison, à ne plus oser s'endormir sans avoir barricadé sa porte et placé un poignard à la portée de son bras.

Voilà ce que me raconta Etiennette; voilà de quelles gens j'avais juré de délivrer la senorita. Au premier abord, la tâche me parut facile. Je résolus d'aller trouver don Antonio; je ne pouvais, à la vérité, lui décliner mes titres et mon nom, puisque la mission politique dont on m'a honoré me condamne au plus strict incognito tant que j'habiterai l'Espagne; mais rien ne m'empêchait d'acheter à mon tour ce vieillard taré; il n'était besoin pour cela que de lui proposer un prix supérieur à celui de don Diaz, et ma fortune, tu le sais, m'eût permis de gorger d'or cet insatiable dépensier.

Par malheur, ne pénétrait pas qui voulait chez l'oncle de Dolorès. On faisait bonne garde autour de lui. J'eus beau frapper chaque jour à sa porte, guetter ses rares sorties, lui écrire billet sur billet, mes efforts échouèrent. Diégo-Daix consignait les visites et confisquait les lettres adressées au vieil hidalgo.

Il n'y avait donc plus, pour Dolorès, qu'une chance de salut : la fuite. Mais consentirait-elle à me suivre? N'était-il pas à craindre qu'en face d'une détermination aussi grave, toutes ses délicatesses féminines, toutes ses pudeurs ne se révoltassent?

Avant de rien entreprendre, je devais m'assurer de son aveu, et, dans ce but, je sollicitais d'Etiennette une seconde entrevue. Elle ne me l'accorda qu'avec répugnance. La jolie camériste était mariée; elle avait épousé par amour le propre valet de chambre de Diégo-Diaz, et cet homme, fort jaloux de sa nature, l'espionnait non-seulement pour son compte, mais aussi pour celui de son odieux maître, auquel il était étrangement dévoué.

Donc, rien n'était plus dangereux que nos secrets colloques; je n'y jouais que ma vie; Etiennette y risquait, de plus que moi, son honneur, sa réputation, la paix de son jeune ménage. Elle vint cependant, et je luis fis part de mon projet.

Elle l'approuva, se chargea de décider sa maîtresse; puis, comme il me fallait une réponse immédiate, elle me donna rendez-vous pour le lendemain, à minuit, dans une petite rue des faubourgs. Toutefois, il fut bien convenu que cette rencontre serait la dernière.

Je te laisse à penser si la nuit me parût longue et si j'envisageai avec ennui la perspective d'une journée encore à passer dans l'attente. Heureusement, je me souvins qu'un de mes amis, noble et loyal Espagnol, nommé don Cristobol, m'avait pour ce jour-là invité à dîner à sa campagne. C'est un moyen de tromper mon impatience. Vers dix heures du matin, je montais à cheval et je sortis de chez moi.

La chaleur était déjà étouffante. J'allais au pays, ayant soin de raser les maisons du côté de l'ombre, lorsque des passants tout à coup me crièrent quelques mots que je ne compris pas et s'enfuirent d'un air effaré. Au même instant, j'entendis un fracas de tonnerre, je ressentis à l'épaule un choc violent et un tourbillon de poussière blanche m'enveloppa comme un brouillard.

L'entablement d'un balcon venait de se détacher; la masse entière s'était écroulée sur moi : si je n'avais cotoyé la muraille d'aussi près, j'étais tué. Par un hasard providentiel, j'en fus quitte pour de légères contusions. Je poursuivis mon chemin, et, au bout de dix minutes, je ne songeais plus à cet accident.

Une fois hors de la ville, j'avais pris le galop. Cette allure, bien nourrie, m'amena en moins d'une heure sur la propriété de don Cristobal. Comme j'atteignais sa maison, deux coups de feu éclatèrent l'un à ma droite, l'autre à ma gauche; en même temps je vis sortir d'entre les taillis, et détaler à travers champs, deux hommes en guenilles. Je me lançai, furieux, sur leurs traces; mais je dus presque aussitôt m'arrêter, mon cheval était blessé; son garrot s'inondait de sang... Quant à moi, j'étais sain et sauf, la deuxième balle s'étant aplatie contre la poignée de ma rapière.

Je rentrai chez don Cristobal. Les détonations avaient frappé son oreille, et il se tenait, inquiet, sur le perron. Il accourut à moi, les mains ouvertes. Un magnifique chien des Pyrénées bondissait autour de lui.

Nous pénétrâmes au salon et je racontai ma double mésaventure, sans y attacher plus d'importance que la chose, selon moi, n'en valait. A ma grande surprise, mon récit parut affecter péniblement don Cristobal; il me le fit répéter plusieurs fois, me questionna minutieusement sur les détails, puis, me serrant la main avec force, il ouvrit la bouche comme pour me communiquer quelque avis important. Mais il se ravisa; son visage se fit grave, soucieux, distrait; il garda le silence et se prit à réfléchir.

A ce moment, un majordome apporta des rafraîchissements et m'annonça que le chirurgien du lieu se disposait à panser mon cheval. Je tenais à surveiller l'opération. Don Cristobal et moi, nous nous mîmes à la fenêtre. Quand nous revînmes à nos places, une exclamation de colère et de douleur jaillit des lèvres de mon ami.

— Pluton! s'écria-t-il, mon pauvre Pluton!... mort!... on m'a tué mon chien!

En effet, l'animal gisait inanimé sur le parquet, l'œil vitreux, les pattes raidies. Il n'y avait pas un quart d'heure que nous lui avions tourné le dos, le laissant plein de gaieté, de feu et de vie. Don Cristobal, au désespoir, cherchait vainement à s'expliquer cette mort foudroyante. Il souleva la tête de son favori et lui entrebâilla les machoires afin d'examiner l'intérieur de sa gueule d'où découlait une bave sanguinolente. Soudain il devint livide et, sans parler, il me montra, sur la langue tuméfiée du chien, un fragment de biscuit que sans doute la pauvre bête n'avait pas eu le temps d'avaler; puis, il me désigna du doigt le plateau où reposaient tout à l'heure nos deux verres remplis de malaga.

Le sien était intact; le mien, vide et renversé.

Je me rappelai alors que j'y avais trempé un biscuit et qu'au moment de le porter à ma bouche, on était venu m'avertir de l'arrivée du chirurgien; je m'étais levé pour courir à la fenêtre. Pluton, profitant de l'occasion, avait probablement sauté sur une chaise, renversé le verre et, d'un coup de langue happé le biscuit.

La première stupeur passée, don Cristobal traîna le chien sous une table, dont il fit retomber le tapis de manière à dissimuler le cadavre. Cela fait, il frappa sur un timbre. Un valet entra.

— Ce n'est pas vous que j'appelle, c'est Tadéo, lui dit son maître.

Tadés était ce majordome qui avait apporté le malaga et rempli nos verres.

Le valet répondit que, depuis un quart-d'heure on ne savait ce qu'était devenu Tadéo; mais qu'un paysan prétendoit l'avoir vu sortir en courant de la maison, et s'enfoncer dans la campagne.

Don Cristobal n'insista pas. Evidemment, il s'attendait à cette nouvelle. Il congédia le valet, marcha vers une porte latérale et siffla d'une façon particulière.

Un chien de la même espèce et de la même taille que Pluton se précipita dans la salle. Don Cristobal trempa un biscuit dans son propre verre et le lui jeta. L'animal n'en fit

Avec de pareils citoyens la France n'eût pas connu trois Républiques. Elle en serait encore à la première, à celle dont il faut retrouver aujourd'hui le génie fécond et libérateur, à celle dont les légions faisaient respecter le sol de la patrie. Nos généraux alors s'appelaient Hoche, Marceau, Kléber. Ceux là ne capitulaient pas, messieurs! — VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Ces paroles ont été couvertes d'unanimes applaudissements.

ARDÈCHE. — Le conseil général, avant de clore sa session, a renouvelé le vœu qu'il avait émis déjà en faveur de l'instruction obligatoire et gratuite. Il a, de plus, à la suite d'un rapport fort applaudi, émis un vœu tendant à l'instruction au budget du ministère de l'instruction publique d'une somme destinée à contribuer à l'établissement et à l'entretien d'une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu de conton.

Avant de se séparer et après la clôture de la session, les membres formant la majorité du conseil ont signé une adresse au président de la République, qui se termine ainsi :

« Après ses désastres inouïs, la France, sous votre direction, manifeste une vitalité et étale des ressources qui trompent les prévisions et de ceux qui croyaient à sa décadence et de ceux qui attendaient son salut de la restauration d'une monarchie.

Interprètes des populations qui nous ont élus, nous avons le droit de dire que si elles étaient avec vous quand qu'en vous cherchiez à empêcher la guerre et quand vous êtes parvenus à en arrêter les catastrophes, elles sont plus que jamais avec vous aujourd'hui, lorsque, insensible aux attaques des partis, vous mettez le comble à votre gloire en ouvrant à la France une ère nouvelle de paix, de prospérité, de liberté, par l'établissement définitif de la République.»

Cette adresse a été signée par dix-huit conseillers, au nombre desquels se trouvent tous les membres du bureau et de la commission départementale.

ARDENNES. — Le conseil général des Ardennes, dont le général Chanzy est le président, a signé l'adresse suivante à M. le président de la République.

Les dangers sont aujourd'hui conjurés. Tout homme de bonne foi doit vous être profondément reconnaissant, monsieur le président, des efforts que vous avez faits pour faire comprendre, aimer et accepter la République conservatrice, qui peut seule rendre à notre pays son rang dans le monde. La France et l'Europe, par le merveilleux succès de l'emprunt, ont prouvé que ces efforts n'étaient pas méconnus, et que tous rendaient un respectueux hommage à la haute intelligence qui s'est dévouée à fonder dans notre pays des institutions conformes aux aspirations modernes et aux nécessités de notre existence.

Les soussignés, conseillers généraux des Ardennes, viennent, en dehors de leur session officielle, vous témoigner leur profonde reconnaissance, et vous prier de persévérer dans une voie qui, ainsi que vous l'avez déclaré à la tribune, nous assure pour l'avenir, légalement et pacifiquement, la conquête de tous les progrès légitimes et la consolidation du seul gouvernement qui rende impossible toute tentative de révolution, la plus grande ennemie d'un gouvernement vraiment républicain.

Ont signé : MM. Chanzy, Hablot, Cobron, Speckhahn, Duprez, Doury (Alfred), Doury (Paul), Bacot, Péronne, Tharel, Hanonnet, Larmoyer, Lambert Hettier, comte de Béthune, Phélippeaux, Lesure, Cunin-Gridaine, Riché, Baudet, Gailly, Toupet des Vignes, Maigret, Sené, Noël, Neveux, Bechet de Léocour.

COTE-D'OR. — Le conseil général est saisi de deux propositions de vœux relatives, la première à l'impôt sur le revenu, la seconde à l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Ces propositions étant signées par vingt-quatre membres du conseil, sur trente-six, leur adoption n'est pas douteuse.

SEINE-ET-MARNE. — Le conseil général, sur le rapport de M. Guignot, a renouvelé les vœux qu'il avait précédemment émis en faveur de l'enseignement gratuit et obligatoire.

Voici dans quels termes caractéristiques le conseil a formé sa délibération :

« Considérant que le projet de loi sur l'instruction primaire, tel qu'il est proposé par la commission chargée de le rédiger à l'Assemblée nationale, ne donne pas satisfaction aux vœux exprimés par la plupart des conseils généraux, le conseil renouvelle les vœux émis dans les sessions précédentes en faveur de la gratuité et de l'obligation de l'instruction primaire.

Le conseil général de la Loire a renouvelé le vœu qu'il avait précédemment émis en faveur de l'enseignement obligatoire gratuit. Une proposition en faveur de l'enseignement purement laïque a été écarté.

Correspondance particulière de la *France républicaine*.

Paris, 31 août.

On peut commencer à résumer les vœux émis dans cette semaine par les conseils généraux. Le vœu que nous trouvons le plus souvent, dans le compte-rendu des séances, est en faveur de l'instruction obligatoire et gratuite.

Dans le département de l'Aisne, M. Henri Martin a proposé et fait adopter une déclaration d'après laquelle « la gratuité serait accordée à tous les pères de famille qui la demanderont. » On pourra regretter que M. Henri Martin n'ait pas adopté une formule plus nette et plus générale.

Dans un banquet d'adieu offert par le conseil général de ce département au préfet, M. Henri Martin a d'ailleurs prononcé un discours républicain aussi modéré que chaleureux.

Il a porté un toast « à l'union de tous les bons citoyens dans le sein de la République libérale, démocratique et conservatrice. »

Le conseil général de l'Aveyron, comme celui de l'Aisne, a formulé un vœu en faveur de l'extension la plus grande possible de la gratuité de l'instruction.

Les départements de l'Ardèche et de la Charente ont voté des crédits pour la fondation de nouvelles écoles.

Les départements des Basses-Pyrénées, de l'Eure-et-Loir, du Var, ont formulé également des vœux en faveur de l'instruction obligatoire et gratuite.

Le conseil du Var a même été plus loin. Il a formellement inscrit la laïcité de l'instruction dans son programme. Enfin, après la clôture de la session, les membres du conseil se sont réunis et ils ont rédigé une adresse aux députés du département, pour les inviter à réclamer la dissolution de l'Assemblée de Versailles.

Du reste, cette session des conseils généraux se sera fait remarquer par un calme vraiment exemplaire.

Le *National*, qui affecte parfois des allures un peu plus officieuses qu'il ne conviendrait, a jugé à propos de donner ses renseignements sur les arrestations qui ont eu lieu à Paris. Ce journal assure que le nombre de ces arrestations ne s'est pas élevé au-delà de 35 dans le courant du mois dernier, et il trouve la chose tout à fait bénigne. Cela fait cependant plus d'une arrestation par jour, pour cause de guerre civile, après plus de quinze mois de paix parfaite!

On assure aujourd'hui que l'ère des arrestations est définitivement close. Nous voulons l'espérer. L'émotion a été très-vive à Paris depuis quinze jours. Il y aurait peut-être des inconvénients à troubler plus longtemps la tranquillité des esprits.

Vous savez que M. Dufaure, ministre de la justice, s'est prononcé énergiquement dans le conseil général de Rochefort contre la continuation de l'état de siége. Mais, par une de ces habiletés trop familières aux hommes d'Etat qui nous gouvernent, M. Dufaure a ajouté que, tout en condamnant l'état de siége, il ne croyait pas qu'on pût le lever encore, vu l'état des esprits à Lyon et à Paris.

Pour Paris, nous savons ce qu'il en est. La déclaration de M. Dufaure nous a paru de tout point ridicule.

Mais Lyon! Oh! Lyon! Les journaux monarchistes reprennent ce thème avec succès. Si l'état de siége n'a pas été depuis longtemps levé dans toute la France, c'est la faute à Lyon! Il n'y a pas jusqu'au *XIXe Siècle*, qui veut quelquefois se donner des allures républicaines, sous la direction de M. Edmond About, qui ne prétende « que la physionomie générale de Lyon n'est pas rassurante du tout. »

Je vous signale ces appréciations pour vous faire voir que les réactionnaires de la capitale, sont toujours réduits aux mêmes expédients.

Le congrès international d'anthropologie qui a eu lieu à Namur, en Belgique, vient de se séparer. Nous avons vu aujourd'hui quelqu'un qui a assisté à toutes les séances. On nous assure que les savants français ont reçu un accueil tout à fait sympathique, qui contrastait avec la froideur dont les Allemands étaient l'objet. Hier, toute la ville de Namur était pavoisée de drapeaux français et belges, mais les couleurs prussiennes ne brillaient que par leur absence.

Dans le banquet de la fin, un savant allemand ayant essayé de démontrer que les Belges sont Allemands d'origine, un professeur italien, M. Eonestabile, a répondu, dans les termes les plus animés et les plus éloquents. Il a bu à la liberté et à l'indépendance de la Belgique, aux applaudissements de tout l'auditoire.

La personne qui nous rapporte ces détails de Namur, nous affirme que le nom de la France n'a jamais été plus respecté de tous les gens éclairés de l'Europe.

Paris, 1er septembre.

Quelques membres de l'Assemblée versaillaise paraissent croire qu'ils pourront encore sauver leur existence politique et celle de l'Assemblée dont il font partie. Trouver un moyen de perpétuer cette Chambre contre le vœuformel du pays, vous pensez bien que c'est là la grande affaire des vacances. Trouver un moyen de mystifier la nation, vous pensez bien que c'est là le grand soin des vacances que l'indulgence de la nation accorde à ses représentunts.

Voici donc le plan qu'on aurait imaginé :

1° Se rallier de plus en plus sous la forme et sous l'apparence du gouvernement de M. Thiers, et se montrer même disposé à rentrer dans la capitale pour la session d'hiver;

2° Elaborer à Paris et voter une loi électorale, qui aura pour objet de retrancher des listes d'électeurs plusieurs millions de républicains.

Vous comprenez suffisamment la méthode.

Elle se divise en deux parties bien distinctes, que voici :

1° Endormir la vigilance du suffrage universel, en déclarant qu'on accepte la République de M. Thiers et en revenant à Paris, dans l'ancienne Chambre des corps législatifs ;

2° Mutiler, amoindrir, opprimer le suffrage universel qu'on aurait d'abord endormi et flatté, l'opprimer au moyen d'une loi électorale qui retranchera trois millons d'électeurs.

La campagne est bien simple assurément et la victoire acquise d'avance. La majorité monarchique, par ces moyens, se fait réélire d'enthousiasme. Aussitôt son plan exécuté et la loi électorale votée, elle réclame la dissolution plus vivement que jamais les républicains n'ont osé le faire. Elle se dissout d'elle-même, elle s'enfuit, elle revient en nombre, et, alors, oh! alors, elle impose la monarchie du suffrage universel tronqué et bâillonné.

Vain rêve, espoir stérile. Nous comptons d'abord sur l'énergie de nos amis à la Chambre de Versailles pour déjouer ce plan criminel. Nous espérons bien que sous aucun prétexte et aucun prix ils ne reconnaîtront à la majorité le droit de faire une loi électorale. C'est une de ces questions de principe sur lesquelles il est impossible de transiger. La Chambre versaillaise n'a pas le droit de faire une loi électorale et de restreindre le suffrage universel d'où elle est issue.

Pour qu'une Chambre ait le droit de faire une loi électorale, il faudrait que les électeurs, au moment de l'élection des députés, leur donnassent, en termes empressés et formels, la mission de faire cette loi.

Et puis nous comptons sur le bon sens de la population parisienne, et sur sa patience. Non, Paris ne veut plus recevoir une Chambre qui l'a à ce point dédaigné, méprisé, insulté. Paris attendra parfaitement la Chambre prochaine, et il compte qu'à cette époque il reprendra ses droits et son rôle de capitale.

Mais, quant à cette Chambre versaillaise, à cette Chambre rurale, Paris n'en veut pas entendre parler. Elle ne reviendra pas. Nous n'en voulons plus. L'heure de retour est passée. Nous ne pouvons pas oublier qu'à l'époque de l'élection de M. Vautrain, les conservateurs de l'Assemblée s'étaient, en quelque sorte, engagés à rentrer dans la capitale, si M. Vautrain était élu. Il l'a été, et la Chambre n'est pas revenue ; elle a fait un pied-de-nez à Paris : ce sont de ces choses que nous n'oublions pas.

C'est aujourd'hui que la chasse s'ouvre dans les environs. Il paraît que le commandant des armées allemandes a offert des permis de chasse, dans les départements occupés, à un prix inférieur à celui des permis de chasse dans le reste de la France. Les registres ont été ouverts : ils sont encore blancs et immaculés. Pas un Français n'a voulu accepter un permis signé d'une main allemande.

En Alsace et Lorraine l'opération du tirage au sort est terminée. A Nancy, à Schelestadt, à Melsheim, toute la jeunesse en état de porter les armes est allée tirer au sort et opter pour la France.

A Belfort, on évalue à plus de 7,000 le nombre des engagés volontaires.

Nous ne voyons pas que ces illustres témoignages de patriotisme aient paru dignes d'être relevés à Paris par la presse monarchiste.

Le *Paris-Journal* explique encore aujourd'hui que les empereurs, dans leur réunion à Berlin, ne peuvent avoir d'autre but que d'opprimer la France républicaine, parce que « la République, même modérée, dit ce journal, est une menace permanente pour leurs couronnes. »

Les journaux annoncent dans leurs faits divers qu'on vient de vendre à Etretat une petite maison appartenant autrefois à Prévost-Paradol. Je me souviens à ce propos qu'un ancien ami de Prévost-Paradol me disait : « La mort de cet homme restera éternellement une opprobre et un crime pour le parti orléaniste qui pouvait le sauver et qui ne l'a pas voulu. »

UN CONTRASTE

Tous les bonshommes enfermés dans une peau à laquelle ils tiennent infiniment plus qu'à l'honneur; tous les disgrâciés qui appellent de leurs clameurs et de leurs vœux le retour de leur empereur et de leurs places, tous les plats valets et plats coquins qui s'accommodent de l'occupation ennemie et sont les parasites de l'étranger en attendant qu'ils redeviennent les parasites de la France, tout ce monde de lâches, d'ambitieux, de sceptiques trouvant bon leur trou, même lorsqu'il est sous la boue, tout ce monde est enchanté de savoir que M. Cerfbeer est bien portant.

Je vous avoue que, pour mon compte, je n'aime pas plus le poteau de Satory que la machine rouge de la Roquette; mais quand je songe à ce misérable homme qui a déserté son poste de combat, à ce transfuge qui est peut-être allé porter à l'ennemi des paroles de trahison, quand je songe qu'on le rencontrera dans les rues de Bruxelles, de Metz ou de Strasbourg, plein de vie, bouffi de santé, la plaisanterie et le cigare aux lèvres, insolent à force de poltronnerie cynique, levant haut cette tête qu'il aurait dû pour jamais ensevelir dans un sac de cendre, mes souvenirs se tournent malgré moi à cette époque terrible où nous n'avions pas de pain, où nos pieds saignaient, où nous commencions cette funèbre campagne de la Loire qui devait se terminer par la débandade du Mans ; et je revois le spectre du premier d'entre nous qui tomba, non pas, hélas, sous les balles prussiennes, mais sous les balles de douze de ses camarades.

C'était vers la fin d'octobre 1870. Nous campions à dix kilomètres de Mer, entre deux bois. La nuit tombait. La colline de Josnes apparaissait au loin, en face de nous, comme un éléphant monstrueux, portant des tours sur son dos. Il faisait froid ; le sol était trempé ; devant les tentes, nos feux produisaient beaucoup de fumée et peu de flamme. Un homme de la garde du camp vint me dire :

— Il est condamné à mort. Demain à 6 heures du matin, on le fusillera.

Certes, je ne dis point qu'il n'était pas coupable. A propos d'une pipe d'un sou, lui, simple caporal, s'était disputé avec un officier. Héroïque dans la bouche de Cambronne, le mot dont il s'était servi était insultant dans la sienne. Je crois même qu'il avait ajouté, à l'adresse de son supérieur, cette épithète peu gracieuse : Fainéant. La discipline réclamait un exemple; la terrible loi martiale était formelle. Nous sentions que la punition serait grave ; mais nous espérions. B.... était un si brave soldat; ses antécédents étaient si purs; on avait tant besoin d'hommes ne sachant pas reculer!

J'allai trouver mon capitaine, M. Manka, tué plus tard auprès Orléans. Il était assis devant sa tente, sur la caisse du chirurgien. Il me raconta tristement les débats ; et, en forme de conclusion, il me dit :

— Je donnerais beaucoup pour qu'il s'évadât cette nuit.

A demi-mot, je compris. C'était le sergent Bauër, frère de l'ancien rédacteur de la *Presse* et du *Moniteur*, qui commandait la garde. Bauër, de son côté, n'eut pas été fâché que son prisonnier trompât sa surveillance. Je pus le voir condamné. D'autres que moi le virent aussi. Ses compatriotes, en particulier, lui dirent de songer à sa mère, à ses amis et on lui désignait les murailles du parc de Beaumont.

— Escalade-les. Demande des vêtements à M. de Beaumont. Puis. Il y a, pas loin, des francs-tireurs de Cathelineau. Tu t'engageras avec eux.

— On veut un exemple, dit B....; on l'aura: et je montrerai aux zouavettes comment meurt un zouave; mais un vrai zouave.

Il fut inébranlable. Toute la nuit, ce fut, autour de lui, un va et vient perpétuel. Puis l'ombre se dissipa; et avec elle l'espérance. Au petit jour, on l'enmena contre la muraille du parc, il mit à terre le genou droit, plaça sur son genou gauche sa calotte rouge et d'une voix calme, goguenarde même.

— Visez bien, Chadis, et tachez de ne pas trop m'abîmer le portrait.

Ce fut son dernier mot. Une détonation retentit suivie du sifflement particulier des balles du chassepot. Il tomba, respirant encore. Le vieux sergent Couve plaça dans l'oreille du malheureux le bout de son fusil, détourna la tête et tira le coup de grâce. Couve et tout le peloton d'exécution avaient les larmes aux yeux.

Il était coupable, je le répète; mais quand je confronte les deux cas, celui de B... et celui de Cerfbeer, je me demande si la justice habite encore quelque part sur la terre, et si des faits pareils ne sont pas la meilleure démonstration de l'existence d'une autre justice; celle qui est... juste ; celle qui proportionne la peine au crime.

J'applaudis d'ailleurs le gouvernement d'avoir grâcié ce misérable ; car cette grâce est le prélude de l'amnistie. Comment osera-t-on désormais redresser ces sinistres poteaux auxquels Cerfbeer n'a point été attaché? Comment osera-t-on envoyer à la Nouvelle-Calédonie des navires dont Cerfbeer n'a point rempli la cale de ses plaintes et de ses malédictions? Epargner cet homme, c'est dire qu'on les épargnera tous.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à toute répression et rendre à la liberté tous les criminels qui cherchent à s'abriter derrière l'égide de la politique? Non! A quelque parti qu'ils appartiennent, les coupables doivent être punis. Mais il n'est pas nécessaire, pour cela, de recourir à des lois d'exception. Nos codes suffisent pour envoyer au bagne les Bazaine comme les Vermesch. A. M.

RÉPONSE A LEURS BERGÈRES

Au moment où les grosses caisses pieuses font vacarme en l'honneur des pélerinages, au moment où l'on est en train de mettre plusieurs miracles sur le chantier, il est utile de faire savoir quelle réponse la science fait aux marchands d'orviétan béni.

Un savant de bon aloi, M. le docteur Voisin, a fait dernièrement à la Salpêtrière une conférence clinique dont l'*Union médicale* a rendu compte.

Et voici ce qu'entre autres choses instructives a dit M. le docteur Voisin :

« L'enfant ne peut être halluciné sans être aliéné, et c'est ce qui explique comment des hallucinations survenues chez des enfants donnent si fréquemment lieu à des histoires de miracles.

« Ainsi, le miracle de Lourdes a été affirmé sur la foi d'une enfant hallucinée qui est depuis tenue enfermée dans le couvent des Ursulines de Nevers. J'ai encore aujourd'hui dans mes salles une femme qui, depuis son adolescence, voit la sainte Vierge dans le ciel, et qui a ainsi rempli le principal rôle dans le miracle de la Salette. »

Tel est le dernier mot de ces propagandes malsaines.

L'art d'exploiter la folie et d'en faire plusieurs mille livres de rentes à un certain nombre de sacristies.

Les vrais sanctuaires vers lesquels devraient péleriner les crédules sont Bicêtre et Charenton.

A quand la canonisation de saint Ramollissement?

C'est là leur vrai patron. Pourquoi être ingrat envers lui? *(Charivari.)*

La lettre suivante publiée par l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales* édifiera nos lecteurs sur le miracle tant prôné par les pélerins du second train de Lourdes, et sur les procédés employés pour entretenir la superstition.

Monsieur le rédacteur,

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur la fille Jourda (Elisabeth), âgée de huit ans, pour dire *ex abrupto* que le miracle de Lourdes n'a jamais existé que dans l'imagination féconde du rédacteur du *Roussillon*.

C'est ce qui ressort de l'examen de la fille Jourda (Elisabeth), fait par M. le docteur J. Vals, de Baixas, et de M. Grando, médecin à Espira.

Nous tenons dans nos mains le rapport de ces deux hommes de l'art, rapport que nous ne voulons pas livrer à la publicité, pour ne point blesser la susceptibilité d'une famille assez éprouvée déjà par le malheureux état de l'enfant. Nous pouvons donc affirmer, et avec nous toutes les personnes de bonne foi, qu'il n'y a pas eu de miracle. — C'est ce que nous vons prions de faire savoir à tous vos lecteurs.

Il est bien entendu que l'examen de la fille Jourda, Elisabeth, n'a été fait qu'avec la permission de la mère.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le maire d'Espira, JAUPART. *L'adjoint au maire,* J. BANESSY.

Lettre d'un Évêque

On parle en Espagne de la séparation de l'Église et de l'État.

Mais cette réforme donnera sans doute lieu à de graves difficultés. Le clergé espagnol est encore une puissance dans l'État, malgré les incroyables efforts qu'il ne cesse de faire pour amoindrir son prestige et, par conséquent, son influence. On sait l'arrogance avec laquelle les prélats carlistes défendent les prérogatives attachées à leur haute dignité. En voici une preuve nouvelle : le ministre de la justice ayant adressé aux évêques des provinces sur lesquelles s'était étendue l'insurrection carliste, une note respectueuse les priant de vouloir bien faire connaître au gouvernement les mesures canoniques qu'ils avaient dû prendre contre les prêtres insurgés, les saints prélats ont répondu avec une onction et une humilité dont je prends le modèle dans la lettre de l'évêque de Tarazona :

Monsieur le ministre,

Informé de vos nouvelles exigences, que je ne pourrais satisfaire sans m'avilir et me dégrader, je vous prie de remarquer que je ne reconnais au gouvernement aucun droit de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. Vous pouviez vous dispenser de vous adresser aux prélats. Quant à moi, je n'ai pas à répondre à vos questions, qui sont attentatoires non-seulement à la liberté et à l'indépendance de l'Eglise, mais, en outre, aux droits propres et exclusifs *(sic)* de l'autorité épiscopale.

L'evêque connaît ses devoirs, et il les remplit d'après les prescriptions des vénérables pères du concile de Trente, sans qu'il ait aucunement besoin des exhortations ou des leçons du pouvoir civil.

Dieu vous garde de longues années.

† COSME, *évêque de Tarazona.*

N'est-ce point là un morceau de choix?

UN RENSEIGNEMENT POUR M. THIERS

Chiffres de l'armée d'invasion donnés par l'état-major allemand

Entrés en France	450.000
Renforts jusqu'au 22 août	112.000
Réserve en Allemagne	400.000
Ensemble des forces à l'ouverture de la campagne	962.000
Pertes sur champs de bataille jusqu'à Sedan	71.436
Investissement de Paris	
Infanterie	122.661
Cavalerie	24.325
Canons	622
Garde	30.000
Renforts au 21 octobre	
Infanterie	202.030
Cavalerie	33.174
1re armée après la capitulation de Metz	
Infanterie	36.244
Cavalerie	4.433
2e armée Frédéric-Charles à la reprise d'Orléans	
Infanterie	49.607
Cavalerie	10.766
Canons	276
Armée Meklembourg	
Infanterie	36.31[illegible]
Cavalerie	9.19[illegible]
Canons	20[illegible]
Bataille du Mans	
Infanterie	57.737
Cavalerie	13.426
Canons	318
Devant Belfort	
Infanterie	33.27[illegible]
Cavalerie	4.02[illegible]
Canons	1[illegible]
Armée Manteuffel	
Infanterie	44.95[illegible]
Cavalerie	2.86[illegible]
Canons	16[illegible]

Ensemble 1.333.340 hommes, sans compter train, état-major, artillerie.

LA POLICE

On a dit souvent que la police actuelle est composée à peu près comme sous l'empire et que cet état de choses appelle une prompte et vigoureuse réforme.

Ce qui est vrai de l'administration dirigée par M. Léon Renault, l'est plus encore de la police des départements, qui relève directement du ministère de l'intérieur. On en jugera par cette statistique que nous empruntons à la *République française* :

Le directeur de la sûreté générale est M. de Nervaux, ancien chef de bureau sous l'empire, qui, du reste, à cette époque, avait des fonctions plus administratives que politiques, mais que ses antécédents et ses opinions ne portent pas à défendre la République.

Le chef du premier bureau (correspondance politique, personnel, affaires concernant la sûreté générale de l'Etat), est M. de Boislisle, ancien attaché au cabinet de M. Pietri.

Les trois inspecteurs divisionnaires, MM. Gohiar de Lathenay et Torrini, sont les mêmes que sous l'empire.

Il y a en province 43 commissaires centraux de police. Tous sont d'anciens commissaires de l'empire.

Les commissaires spéciaux de chemins de fer (fonctionnaires purement politiques), sont au nombre de 65. Tous, à deux exceptions près, c'est-à-dire 63 sur 65, occupaient les mêmes positions analogues sous l'empire.

Enfin, les postes de commissaires spéciaux des frontières, sans aucune exception, sont confiés à d'anciens fonctionnaires de l'empire.

Ces renseignements, ajoute la *République française*, sont de la plus rigoureuse exactitude. M. le ministre de l'intérieur peut facilement s'en assurer.

ÉCHOS

En ce moment où tout le monde voyage, qui a le loisir de voyager, ces conseils du *Charivari* trouvent leur application d'actualité. Le moyen qu'il propose est raide, mais pratique :

Par ces temps de villégiature, voulez-vous que je vous donne un excellent moyen pour voyager seul en chemin de fer?

Oh! c'est bien simple.

Avant de partir vous achetez un homard, le plus avancé que vous trouvez dans le magasin. Le marchand ne fera aucune difficulté pour vous le laisser prendre.

Vous enveloppez votre homard dans un journal et vous le placez avec soin dans le filet du wagon que vous occupez.

Vos compagnons de voyage ne tarderont pas à se boucher le nez.

— Maudit homard, dites-vous à haute voix, je suis certain qu'il n'est pas frais.

A la première station tous les voyageurs descendent, et vous restez dans votre compartiment où vous pouvez vous étendre tout à votre aise, en ayant soin préalablement d'attacher le homard en dehors de la portière pour ne pas vous asphyxier.

Vous le gardez ainsi en réserve dans la crainte de voir envahir votre wagon par d'autres voyageurs.

Arrivé à destination, vous offrez votre homard à un ami qui vous est très-reconnaissant d'avoir pensé à lui.

Il vous invite à dîner, mais vous dites que le homard vous fait mal, et vous n'en mangez pas.

Toujours la question de l'*Homme Femme*, ou, pour être plus réellement dans le vrai, de l'homme qui cherche à se débarrasser de sa femme :

En prenant un bain une femme disparaît sous l'eau.

Le baigneur plonge et la ramène à moitié asphyxiée.

Il va trouver le mari de l'imprudente baigneuse et lui rend compte de cet exploit.

— Voici cent sous, dit le mari.

— Que ça! fait le baigneur.

— Parbleu!... si vous aviez fait semblant de plonger, je vous aurais donné cent francs, imbécile.

Six pensées.

A l'impossible nul n'est tenu, ce n'est pas comme à l'impôt personnel.

Tout n'est pas rose en ce monde : voyez les bluets.

C'est surtout à Sainte-Pélagie que la vie privée est murée.

Pour avoir une jambe bien prise, il ne s'agit que de la mettre dans un piége à loups.

---

qu'une bouchée, puis, les yeux luisants et la queue frétillante, il sembla solliciter un autre morceau. Don Cristobal ne se fit pas prier ; tous les biscuits, successivement imbibés de vin, y passèrent, et le chien continua de se porter à merveille.

De cette expérience, il résultait que mon verre seul avait été empoisonné. Pour la troisième fois dans la journée, je venais d'échapper à une mort presque certaine.

Don Cristobal me prit le bras et m'emmena au fond de son jardin.

— Comte, me dit-il à voix basse, vous comprenez bien, n'est-ce pas, que si un malheur vous fut arrivé sous mon toit, je me serais plongé ma dague dans le cœur. Je remrcie Dieu de ce qu'il nous a épargné : à vous, ce trépas obscur, à moi, cette tache déshonorante. Mais, si vous m'en croyez, vous ne resterez pas une heure de plus en Espagne. Ce qui vient d'avoir lieu m'indique à quel ennemi vous avez affaire. Un seul homme, dans Madrid, est capable de poursuivre sa vengeance avec un tel acharnement, une telle impudence et une telle puisance d'action, — c'est don Diaz de Huert.

— J'ai lui de supposer, en effet, répondis-je, que don Diaz est mon ennemi...

— Eh bien! partez! au nom du ciel, ne rentrez pas chez vous... la mort vous y guette Revêtez le déguisement que je vais vous fournir, et gagnez le port le plus proche; car autrement, aussi vrai que le soleil brille là-haut, vous disparaîtrez d'entre les vivants sans que ni famille, ni amis, ni compatriotes puissent retrouver vos traces.

Je rendis grâce à don Cristobal pour ses affectueux conseils, et tout en lui promettant de quitter l'Espagne avant peu, je lui avouai qu'un intérêt des plus sérieux allai me forcer d'y séjourner quelques jours encore. Il soupira, et passant la main sur son front :

— Comte, murmura-t-il, vous ne savez pas ce que c'est que cet homme? Fasse le ciel que vous ne l'appreniez pas trop tôt à vos dépens.

Il se fit seller un cheval et voulut à toute force me reconduire. Mon retour s'accomplit sans accident, mais don Cristobal ne se sentit un peu rassuré qu'après avoir franchi evec moi le seuil de ma demeure et visité la maison de fond en comble.

— Adieu et réfléchissez! me dit en se retirant ce simple et franc gentilhomme. Fuyez demain plutôt que dans huit jours, aujourd'hui plutôt que demain. Et à quelque heure, en quelque circonstance que vous vous décidiez, souvenez-vous que vous trouverez toujours un cheval dans mes écuries, de l'or dans mes coffres, et, au bout de mon bras, une épée qui saura vous protéger, s'il le faut, jusqu'à la frontière.

La nuit était venue. Je changeai de costume et j'attendis fiévreusement l'heure de mon rendez-vous avec Etiennette. Enfin, onze heures et demie sonnèrent. Je sortis.

Une obscurité profonde noyait les rues et, quoique mon regard sondât prudemment les ténèbres, je ne vis rien qui pût me causer la moindre inquiétude. Au premier coup de minuit j'arrivai à l'endroit convenu. La camériste n'y était pas encore. Je m'enveloppai de mon manteau et je patientai une heure, une heure et demie, deux heures peut-être. Enfin, une ombre tourna l'angle d'un carrefour ; elle venait à moi avec une rapidité extrême..... C'était Etiennette.

Mais sans s'arrêter, sans me regarder, sans m'adresser un mot, elle laissa tomber un papier devant moi et passa.

Je ramassai le billet et m'éloignai, pressentant une catastrophe. Non loin de mon logis brûlait une lampe suspendue à la niche d'une madone ; à la lueur de cette lampe je me disposais à déplier l'écrit, lorsque quatre hommes, sortis je ne sais d'où, fondirent sur moi l'épée haute et, avant que j'eusse eu le temps de dégainer, m'accommodèrent de la façon que tu as vu.

— Par Notre-Dame! grommela l'écuyer, si j'avais été là, les choses, j'en réponds, auraient pris une tout autre tournure... Mais bast! vous m'aviez caché cette malencontreuse intrigue...

— Hé pardieu! je redoutais tes éternelles remontrances.

— Enfin!... il est encore heureux que je vous aie retrouvé le lendemain... Mais dans quel état, bon Dieu! je vous crus trépassé...

— Et tu attribuas ce meurtre à la police?

— Ma foi, monseigneur, nous conspirions... Ce genre d'exécution sommaire est assez dans les habitudes du gouvernement.

— Ton erreur m'a été utile ; car, voulant dépister les espions une fois pour toutes, tu me transportas secrètement dans un faubourg écarté où, Dieu aidant, je revins à la vie pendant que tu répandais adroitement le bruit de ma mort. Tu as agi, en cette circonstance, je dois le dire, avec une intelligence parfaite.

— Hum!... murmura Landry, savoir!... si tout le monde vous suppose défunt...

— Eh bien?

— Ne craignez-vous pas que don Diaz n'ait profité de cette croyance pour déterminer la senorita Dolorès à l'épouser?

La figure du comte se décomposa. Bien souvent, cette hypothèse si vraisemblable avait traversé son esprit sans qu'il eût osé s'y appesantir.

— Par les os de ma mère! gronda-t-il, je veux m'en assurer sur l'heure.

Et du bout de son couteau il frappa sur son assiette. Gomès accourut, apportant le dessert.

— Mon ami, lui dit le comte, veuillez prier le senor Truxillo de me faire l'honneur de monter ici

Gomès disparut. Cinq minutes après, son patron entra, le bonnet à la main.

Le comte alors, sans affectation, s'arrangea pour diriger la lumière de la lampe sur les traits du cabaretier, tout en demeurant lui-même dans l'ombre.

— Ah ça, lui dit-il, qu'ai-je appris, mon hôte... Veus vous êtes privé, pour nous, de votre souper?

— Je n'ai aucun mérite à cela, senor... Il y a longtemps que je ne mange plus.

— Mais vous buvez encore, je suppose.

— Le moins possible.

— Cependant, s'il me prenait fantaisie de gouter à votre meilleur vin, vous ne refuseriez pas de m'aider à en tarir deux ou trois flacons.

Le mélancolique hôtelier se dérida un peu.

— Votre seigneurie me comble, balbutia-t-il.

— Surtout, point de seigneurie entre nous! fit Cornélius avec ue rire pesant. Je ne suis qu'un modeste orfèvre, c'est-à-dire un négociant comme vous. Touchez-là. Vous nourrissez vos contemporains, j'orne les miens pour les embellir... Nous sommes confrères!

— Ah! dit-il, senor, que vous êtes heureux d'avoir l'humeur aussi gaie.

— Ma foi, oui! j'aime à rire... Je ne m'en défends pas. Et vous, mon hôte?

— Moi, soupira l'aubergiste, j'ai des soucis.

— Alors, sus aux flacons! Courez! Volez, mon compère!. Le bon vin réjouit le cœur de l'homme, à ce qu'affirme l'Ecriture.

Le cabaretier sortit à reculons et prit incontinent le chemin de la cave.

— Que penses-tu de ce gaillard là! demanda le comte à Landry.

— De Truxillo? Ma foi, je pense que c'est un homme superbe... Quels muscles, monsieur, quelles épaules! Il était né pour porter la cuirasse...

Le comte sourit.

— J'ai lieu de croire, en effet, dit-il, qu'il a de la vocation pour le métier des armes.

— Comment cela?

— Je te parlais tout-à-l'heure des quatre assassins qui m'ont si galamment accommodé, il y a six semaines, à Madrid?

— Oh! ah! fit l'écuyer qui se dressa tout pâle, est-ce que, par hasard?...

— Mon Dieu, oui! Le senor Truxillo était du nombre. Il est donc évident que ce drôle est une créature de don Diaz et qu'en nous logeant ici, nous nous sommes fourrés dans la gueule du loup.

III

DEUX CENTS FLORINS DE HOLLANDE

En apprenant que Truxillo était l'un des assassins de son maître, Landry se prit à réfléchir. Puis il s'approcha du mur et décrocha sa rapière.

— Holà! s'écria le comte en riant, fais-moi l'amitié de te rasseoir.

— Permettez... balbutia l'écuyer entre ses dents serrées par la colère.

— Je ne permets rien Es-tu fou? Ne vas-tu pas tuer mon hôte à présent!

— Si je ne le tue pas à présent, murmura Landry, vous serez forcé de le tuer dans dix minutes.

Pourquoi?

— Parce qu'avant dix minutes il vous aura reconnu.

— Sous cette barbe noire et dans cet accoutrement? Impossible.

— N'importe, monsieur. Ce gredin-là nous gênerait tôt ou tard... Et je vais...

— Morbleu! je te défends de toucher à un cheveu de sa tête. J'ai besoin de lui.

— Besoin de ce scélérat?

— Ne comprends-tu pas que, mieux que personne, il peut me renseigner sur le château d'Agréda et sur la manière de s'y introduire?

— C'est juste!

— Alors, rengaîne ta rapière, et, lorsque cet honnête homme rentrera, abstiens-toi de l'assommer.

— On fera son possible.

— Tache même d'être aimable avec lui...

— Aimable, mille arquebuses!... Je veux que les cinq cent mille diables d'enfer me brûlent, si je...

— Silence! le voici.

Au même instant, Truxillo reparut, apportant avec précaution quatre fioles couvertes de poussière et de toiles d'araignées.

Maître Cornélius ayant rempli les verres, on trinqua rondement. Mais, quand le gobelet de Landry choqua celui de l'aubergiste, celui-ci resta bouche béante devant la mine blême, les mâchoires féroces et les yeux luisants de l'écuyer.

— Monsieur est votre ami? demanda-t-il au comte.

— Mon commis principal, répliqua Cornélius. Il a l'air un peu dur, n'est-ce pas? ajouta-t-il lorsque Landry, grondant comme un dogue auquel on arracherait un os, eut été s'asseoir à l'écart. Eh bien! c'est un agneau pour la douceur.

— Cela ne m'étonne point! murmura l'hôtelier, il y a des physionomies si trompeuses.

Et, cette réflexion ravivant en lui quelque amer souvenir, il soupira profondément.

— Vous me paraissez bien affecté, mon hôte, reprit le comte en lui versant une seconde rasade. Gageons que vous avez des soucis d'argent.

Le cabaretier secoua négativement la tête.

— Alors, ce sont des soucis de famille? Je vous plains, car cela me connaît!

— Vous êtes marié? demanda Truxillo d'un ton plein de sympathie.

(A suivre.)

Le chien de saint Roch devait être un roquet.

Les habitudes sont le contraire des bottes, les plus vieilles sont les plus difficiles à rompre.

Les industries interlopes allaient déjà bien en 1814, témoin cet avis textuellement copié dans les journaux du temps :

MARIAGES

Huit cents et quelques messieurs à marier

Chargée par eux je n'exige rien des personnes qui voudraient prendre connaissance des conditions de ces messieurs, qui se trouvent tous les jours chez moi de 10 à 4 heures.

En les parcourant, les dames veuves ou les chefs de famille qui ont des demoiselles à marier, n'auront que l'embarras du choix.

Mme Villiaume, 5, rue du Sentier.

Passons la parole à l'*Evénement* :

Un membre de la droite, M. de X..., aussi prétentieux que peu intelligent, est un grand chasseur de petites bêtes. Nul plus que lui ne donne de l'importance aux vétilles.

— C'est un homme, disait P..., son malin collègue, qui cherche volontiers une aiguille dans une botte de foin et qui est capable de manger la botte sans trouver l'aiguille!...

Une actrice connue par sa vertu, Mlle Z..., qui a toujours tenu les mouches et les amoureux à distance, disait l'autre soir à une camarade :

—Décidément la solitude me pèse. Je veux m'assurer comme vous toutes et brûler ce que j'ai adoré !...

— Commencez, ma chère, par brûler... du sucre, répond la bonne amie.

— Papa, qu'est-ce qu'on appelle donc une profession de foi?

— Mon fils, c'est une profession qu'on embrasse jusqu'à ce qu'on l'ait étouffée !...

On sait qu'un certain nombre de Prussiens, rentrés en Prusse, ont été saisis d'une sorte de pudeur rétrospective et ont renvoyé en quelques endroits les objets qu'ils avaient... emportés pendant la guerre.

Le *Tintamarre* raconte qu'un sieur Lambertin, dont il donne l'adresse, rue Montmartre, a reçu l'autre jour l'invitation de se rendre au ministère des affaires étrangères pour y prendre livraison de papiers à lui appartenant. On lui avait enlevé nombre de valeurs. Il court au ministère, prend livraison, donne *reçu et...* laissons parler le *Tintamarre* :

Il entre dans un café, se fait servir n'importe quoi, coupe la faveur et ouvre le paquet.

Une forte odeur de musc s'en dégage et deux ou trois douzaines de lettres s'en échappent.

Il en prend une, lit l'adresse :

MADAME LAMBERTIN
Poste restante,
PARIS.

Il l'ouvre. Voici ce qu'elle contenait :

« Cher ange !...,

« Si ton idiot de mari est parti ce matin pour Bruxelles, comme il l'a dit hier, la persienne droite sera fermée à ton balcon et je comprendrai.

« A toi, mille baisers...

« JULES DE P...»

Monsieur Lambertin n'a pas lu les autres.

Nous croyons qu'il a eu raison ; ça ne pourrait pas modifier sensiblement son affaire.

Il est bien entendu que c'est une histoire de simple invention, sinon, avouez-le, elle ne serait pas drôle du tout, et nous n'aurions pas le droit d'en rire.

Une fable d'Alfred Delilia terminera bien cette série d'extravagances :

LE GENDRE ET LA BELLE-MÈRE.

Prenant sa belle-mère, un gendre mécontent
La noie au lac d'Enghien, assez loin du rivage.

Morale.

Patience et longueur d'étang
Font plus que force ni que rage.

O' Squarr.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE

Bien que nous soyons presque convaincu de ne pas recevoir de réponse, nous nous permettrons d'adresser la question suivante à qui de droit :

Pourquoi, depuis plus de trois sessions, et quand il était à Lyon, M. Ducarre n'a-t-il pas pris part aux délibérations du conseil municipal dont il est membre?

Pourquoi M. Le Royer n'a-t-il jamais assisté aux séances du conseil municipal dont il est membre?

L'arrêté pris par le préfet Pascal, de cléricale mémoire, pour les écoles primaires, porte déjà les fruits amers que l'on devait en attendre.

On nous raconte des faits assez étranges sur la façon dont procèdent les congréganistes :

Au Grand-Trou, à la Guillotière, une religieuse nommée Mathieu, fort connue à Saint-Jean-de-Gournay, aurait voulu s'installer dans le bâtiment communal, au lieu et place de l'honorable institutrice que la municipalité y a mise, et lui aurait demandé la liste de ses élèves; cette religieuse a été éconduite, mais non sans maugréer.

Les habitants du quartier signent une pétition pour demander le maintien de l'état de choses existant.

AUX OUVRIERS MENUISIERS DE LYON

La corporation des ouvriers menuisiers est convoquée en assemblée générale, mardi 3 septembre, à huit heures du soir, chez M. Frodouillère, rue Duguesclin, 167 (Brotteaux), pour se consulter sur le choix d'un candidat au conseil de prud'hommes.

Pour la corporation :
BOUSSON, THEVENET.

Le bureau du comité qui s'était formé pour organiser à Lyon et dans le Rhône, la souscription nationale pour la libération du territoire, a décidé, avant de se dissoudre, qu'une somme de sept cent cinquante-six francs dix centimes, restant en caisse, serait attribuée par moitié à la société de secours alsacienne et lorraine, et à l'œuvre du Sou des Chaumières.

Les courses de chevaux ont attiré une foule considérable au Grand-Camp. Les dispositions de cette fête hippique avaient été réglées avec autant de soin que d'intelligence; mais le public, qui n'a pas perdu le souvenir des magnifiques courses organisées par le Jockey-Club de Lyon, n'a paru porter qu'un médiocre intérêt au divertissement américain qui lui a été offert. Aucun accident, ni incident digne d'être noté, ne s'est produit.

La grande attraction du spectacle, c'était l'ascension du ballon. Le gonflement a été opéré en peu d'instants. L'aéronaute connaissait parfaitement son métier, et, sous sa direction, toutes les manœuvres se sont exécutées avec autant d'ensemble que de précision.

Au mot célèbre : *Lâchez tout!* le ballon s'est élevé majestueusement dans les airs. Lorsqu'il fut parvenu à une certaine hauteur, un gymnaste qui accompagnait l'aéronaute est descendu à son trapèze et a accompli, jusqu'à perte de vue, des tours d'une audace à faire peur.

En passant au-dessus de Saint-Fons, le ballon descendait avec une certaine rapidité. L'aréonaute a été obligé de jeter du lest.

L'attérissement a été effectué près de Givors, dans d'heureuses conditions.

On signalait dernièrement les scandales permanents provoqués en pleine place Bellecour par de petites marchandes de bouquets, dressées au plus honteux chantage par d'indignes femmes. Grâce à l'avertissement de la presse, ces scandales ont cessé à Bellecour, mais ils se reproduisent sur la place de Perrache avec une gravité particulière, comme l'atteste le fait suivant cité par le *Petit-Lyonnais* :

Il y a quelques jours, un peu après minuit, M. Lutaud, étudiant en médecine, travereait la place de Perrache pour regagner son domicile, lorsqu'il fut accosté par deux jeunes filles qui lui offrirent des fleurs. Ne jugeant pas être obligé de satisfaire à cette mendicité déguisée, M. Lutaud continua son chemin, se dirigeant vers la rue de Condé. A peine était-il entré dans cette rue qu'il se vit brusquement assailli par ces deux jeunes filles ; l'une chercha à lui prendre sa montre, pendant que l'autre faisait adroitement sortir son portefeuille de sa poche. Au même instant trois individus, cachés dans les bosquets de la place, arrivaient en renfort aux deux donzelles. M. Lataud, surpris par cette brusque attaque, ne perdit cependant pas la tête; d'une main, il éloigna la jeune fille qui s'attaquait à sa montre, et de l'autre, il reprit son portefeuille qui était tombé à terre; il s'enfuit ensuite dans la direction de la Saône en appelant « *au secours.* » Ses agresseurs le poursuivirent pendant quelques minutes ; puis, effrayés sans doute par l'arrivée de quelque passant, ils abandonnèrent leur proie.

Le lendemain, M. Lutaud porta ces faits à la connaissance du commissaire de police de son quartier. Il ignore encore s'il a été fait quelques recherches des malfaiteurs qui emploient de tels moyens pour détrousser les passants.

La police ne devrait-elle pas surveiller d'une manière plus sérieuse ces individus qui n'ont d'autre moyen d'existence que le vol et le proxénétisme? Ne devrait-elle pas faire quelque chose pour assurer la tranquillité des citoyens qui habitent ce beau quartier de Perrache?

Nous rappelons à nos lecteurs que l'ouverture du théâtre du Gymnase aura lieu mardi, 3 courant. La nouvelle troupe débutera par le *Demi-Monde*, comédie en 5 actes et en prose, par A. Dumas fils.

L'administration nous prie d'annoncer au public qu'elle vient de traiter avec Mlle Déjazet pour une série de représentations qui commenceront du 10 au 12 septembre.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs le programme du spectacle du Grand-Théâtre, l'administration ne nous l'ayant pas fait connaître.

On suppose que M. Danguin a l'intention de faire passer l'épreuve des débuts devant les banquettes. Nous sommes d'autant plus disposé à le croire, que c'est à peu près le seul moyen de faire accepter la plupart des artistes présentés.

Un journal agricole, le *Cultivateur*, publie la note suivante, que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs :

« En observant les poiriers plantés en espaliers dans son jardin, un horticulteur a remarqué que lorsqu'une poire se trouvait par hasard soutenue par le treillage et le mur, ou qu'elle était posée à l'enfourchure de deux branches, elle était presque toujours plus grosse que celles du même arbre pendantes au rameau et non soutenues comme elle.

« Il a soupçonné que cette différence provenait de ce que le poids d'un fruit arrivé à une certaine grosseur resserre les tubes et les vaisseaux de la queue destinés à charrier la sève de l'arbre et l'empêche de grossir autant que celui qui, étant soutenu, se trouve dans une position plus favorable pour recevoir les sucs nourriciers.

« Plusieurs expériences ont pleinement confirmé cette opinion.

« Une poire placée au milieu d'un jeune poirier avait, le 13 septembre, 9 pouces 4 lignes de circonférence; elle est restée suspendue à son rameau Une autre poire, placée plus bas, avait, à la même date, 7 pouces 10 lignes. Sous celle ci, une planchette supportée par un piquet avait été placée; elle n'était, par conséquent, plus pendante comme l'autre.

« Le 30 septembre suivant, les deux poires ont été cueillies ; la première, restée suspendue, n'avait grossi que de deux lignes, et la deuxième, qui reposait sur la planchette, avait grossi de neuf lignes.

Nous trouvons les renseignements suivants dans *Lyon-Médical* :

L'élément saburral et l'élément infectieux continuent à caractériser la constitution médicale actuelle ; les localisations continuent aussi à se faire sur l'abdomen.

Les diarrhées sont toujours très-fréquentes et les dyssenteries augmentent de nombre et peut-être aussi de gravité. Toujours beaucoup d'états gastriques avec ou sans fièvre.

Les fièvres muqueuses et les fièvres typhoïdes comptent encore au nombre des principales maladies régnantes.

Peu de fièvres éruptives. Les varioles continuent à se faire remarquer par leur rareté. La diphthérie a reparu dans les quartiers de Saint-Just et de Saint-Irénée.

Quelques rhumatismes articulaires aigus et quelques érysipèles.

Le bulletin des causes de décès pour Lyon, du 29 juillet au 11 août 1872 (deux semaines) donne les résultats suivante :

Variole, 0; — Scarlatine, 0; — Rougeole, 3 ; — Fièvres continues, 9 (typhoïde, 6; muqueuse, 3; catarrhale, 0) ; — Erysipèle, 0 ; — bronchite aiguë, 4; — Pneumonie, 7 ; — Pleurésie, 1; — Dyssenterie, 23 ; — Diarrhée et entérite, 54 ; — Cholérine, 18 ; — Angine couenneuse, 0; — Croup, 6 ; — Affections puerpérales, 3; — Affections cérébrales, 30; — Maladies du cœur, 20; Phthisie, 33; — Catarrhe pulmonaire, 13 ; — Autres maladies aiguës, 33; — Autres maladies chroniques, 45; — Affections chirurgicales, 18 ; — Causes accidentelles, 5 ; — Total, 325. — Morts-nés, 26.

Décès du 12 août au 25 inclusivement

Varioles, rougeoles et scarlatines, 0; — Fièvres continues (typhoïdes, 9; muqueuses, 2; catarrhale, 0); — Erysipèle, 0; — Bronchite, 4 ; Pneumonie, 4; — Pneumonie, 6; — Pleurésie, 2; — Dyssenterie, 14 ; Diarrhée et entérite, 70; — Cholérine, 8; Angine couenneuse, 0; — Croup, 3; — Affections puerpérales, 1; — Affections cérébrales, 27 ; — Maladies du cœur, 10; — Phthisie, 44; — Catarrhes pulmonnaires, 8 ; — Autres maladies aiguës, 12; — Autres maladies chroniques, 35; — Affections chirurgicales, 15 ; — Causes accidentelles, 7. — Total : 274; — Morts-nés, 24.

Lyon, ce 2 septembre 1872.

A Messieurs les rédacteurs de la France Républicaine.

Messieurs,

J'espère que vous voudrez bien m'accorder la publication de ces lignes dans votre nouveau journal :

Je rends à mes électeurs le mandat dont ils m'ont chargé, et je les remercie de la confiance qu'ils m'avaient accordée.

Merci à vous, messieurs, de votre dévouement à la cause républicaine, continuez, continuons, et bientôt, il faut l'espérer, nous pourrons sans aucune crainte nous serrer la main au cri de : Vive la République !

Recevez l'assurance de ma respectueuse considération.

J. VALET.

DUPLICATA DE MA DÉMISSION.

Citoyen maire,

La mise à exécution des arrêtés préfectoraux des 1er juin et 27 juillet derniers, m'oblige, pour rester conséquent avec mes principes, et me respecter moi-même, à vous donner ma démission de membre du conseil municipal de Lyon.

En me retirant j'emporte le regret de n'avoir pu réussir à faire triompher le droit des travailleurs.

Recevez mes salutations empressées.

Nous croyons savoir que la mairie de Lyon a écrit à M. le préfet une lettre formulant une protestation très-énergique contre la mise à exécution immédiate des arrêtés de M. Pascal sur les Ecoles de Lyon. Cette lettre exprime, en outre, un refus catégorique de s'associer en aucune façon à l'application d'une mesure que le conseil municipal a déférée au Conseil d'État.

DÉPARTEMENTS

AIN

Hier, dans sa séance du matin, le conseil général de l'Ain a voté la concession à M. Bachelier, avec une subvention départementale de 400,000 fr., d'un chemin de fer de Culoz, par Belley, aux Avenières (Isère).

Une fête à Bellegarde.

Le *Courrier de l'Ain* annonce qu'il y aura jeudi prochain, 5 septembre, une grande et belle fête à Bellegarde.

Ce jour-là, sera célébré la pose de la première pierre du bâtiment des turbines destinés à mettre en mouvement les différentes usines qui s'installent ou viendront s'installer sur ce point.

Une certaine solennité entourera à juste titre cette sorte d'inauguration d'une cité ouvrière appelée à prendre un si grand développement. M. le préfet de l'Ain, MM. les députés et un bon nombre de conseillers généraux y assisteront.

La fête commencera à onze heures du matin.

Nous lisons ce qui suit dans le *Progrès de l'Ain :*

« Mardi soir, à Bourg, grand dîner à l'*Hôtel de France,* offert par les membres du conseil général à M. Germain, leur président, et à M. le préfet de l'Ain. A cette cérémonie gastronomique était aussi invitée la députation de l'Ain qui s'y est rendue tout entière, à l'exception toutefois de M. Lucien Brun, en ce moment, nous a-t-on dit, en PÉLERINAGE A LA SALETTE. »

YONNE

Une discussion s'est engagée sur une proposition de M. Paul Bert, tendante à n'appuyer les demandes d'allocations aux communes, pour l'amélioration de leurs maisons d'école, que dans le cas où elles s'engageraient à ne prendre ou à ne conserver que des instituteurs laïques. Cette proposition a été sur le point d'être acceptée par le conseil. Elle était soutenue par quinze membres. Elle n'a été rejetée qu'à la majorité d'une voix.

PONTCHARRA. — Le 24 août, deux ouvriers mineurs extrayaient des pierres d'une carrière située sur le territoire de Pontcharra.

Selon la funeste habitude de ces ouvriers, ils creusent le sol jusqu'à ce que les pierres ou les terres formant une vaste cavité à leur base puissent plus facilement être détachées de la masse de rochers à laquelle elles adhèrent encore par le sommet. C'est dans cette circonctance que tout à coup un bloc de rocher, estimé à 12 ou 15 mètres cubes, est tombé sur les deux travailleurs.

L'un d'eux eut le temps de prendre la fuite, mais le sieur Dérail, son compagnon, ne put se soustraire au danger. Il fut enseveli sous cette masse de pierres et horriblement mutilé. Ce n'est qu'après un travail énergique fait par un grand nombre de personnes accourues au secours de ce malheureux, que l'on découvrit le corps de Dérail, qui ne donnait aucun signe.

Cet homme était âgé de 56 ans. Il était originaire de St-Pierre-Eynac (Haute-Loire.)

Nous lisons dans le *Mont-Blanc* ;

« Un grand nombre de journaux parisiens ont annoncé et répété, il y a quelques jours, que le grand tunnel du Mont-Cenis venait d'être obstrué par un éboulement. Cette assertion est absolument inexacte. Aucune trouée ne s'est produite, et la circulation n'a été nullement interrompue dans le grand tunnel de Modane, fort improprement nommé du Mont-Cenis, dont il est à 27 kilomètres.

« Ce qui est vrai, c'est que le chemin de fer d'Italie a été momentanément intercepté par un furieux débordement de l'Arc, qui a eu lieu dans les derniers jours de juillet, entre les stations de Saint-Michel et de Saint-Jean-de-Maurienne, à plus de 25 kilomètres de Modane et du grand tunnel.

« Dans cette circonstance, l'Arc a plus que jamais justifié sa détestable réputation; sur une longueur d'au moins six kilomètres, ses eaux ont envahi et dégradé la voie; on a travaillé jour et nuit à une réparation provisoire, et depuis le 15 août, la circulation a repris; mais les trains ne marchent et ne marcheront plus de longtemps qu'avec une extrême lenteur sur cette fraction du parcours, et des travaux coûteux de consolidation et de défense sont indispensables pour prévenir le retour de tels accidents.

« Jamais on n'aurait eu à les redcuter, si au lieu d'édifier la voie sur le sol même de la vallée, sur une chaussée factice contre laquelle ces eaux torrentielles peuvent exercer leur terrible puissance d'affouillement, on l'avait établie en corniche quelques mètres au-dessus en taillant la base des rochers qui côtoient le chemin de fer. On recula alors devant la dépense, et aujourd'hui on est entraîné à des sacrifices plus grands et qui ne seront peut-être pas les derniers. C'est surtout en matière de chemin de fer qu'une économie malentendue peut aboutir à un surcroît de dépenses et de grands malheurs. »

HÉRAULT

Sur le rapport de M. Arrazat, le conseil a adopté un vœu tendant à ce que « le gouvernement intervienne auprès des compagnies de chemin de fer pour obtenir que les ouvriers agricoles, allant d'un point à un autre pour les travaux de culture, soient transportés à prix réduits au moyen de billets d'aller et retour, — laissant aux compagnies l'organisation de ces transports, qui devront se faire périodiquement et à des époques déterminées par les besoins agricoles. »

Nous lisons dans l'*Ordre social* de Nice :

« Le portrait du général Garibaldi, dont l'exécution est confiée a une main habile, va décorer bientôt la salle de notre Conseil municipal, dans l'attente de jours meilleurs où son effigie en marbre ou en bronze brillera sur nos places publiques et se trouvera plus à son aise au milieu du peuple d'où le héros est sorti, et qui lui professe un véritable culte. »

BULLETIN AGRICOLE

Le *Journal officiel* a publié récemment la loi portant fixation des tarifs des matières premières. Un certain nombre de produits d'origine agricole tels que grains et farines, légumes secs et verts, lins et chanvres, fourrages, alpiste et millet, fruits de table, bois d'ébénisterie, résines, racines médicinales, peaux de lapins, plumes de coq, etc., sont frappés par la nouvelle loi qui prétend protéger l'agriculture.

Singulière protection !

Mieux eut valu ouvrir de nouveaux débouchés aux vins, dont nous pouvons produire un excédant considérable pour l'exportation, que de viser à assurer à nos exploitations rurales le monopole de la production des peaux de lapins, des plumes de coq, du millet pour la consommation des serins en cage, voire des grains et farines, dont nous ne produisons pour l'exportation qu'un cinquième de la valeur représentée par les vins.

La Constituante qui succèdera à l'Assemblée de Versailles révisera, bien sûr, la loi sur les matières premières.

On estime que cette loi, ne pouvant avoir d'application immédiate sur tous les articles, ne produira, en ce qui regarde les produits agricoles, que 3 à 4 millions de francs dans l'année. Les frais de douane absorberont tout d'abord la presque totalité de la récolte.

Les concours régionaux vont commencer cette semaine. Voici leurs dates :

Du 31 août au 8 septembre, concours de Rennes et de Tulle ; du 7 au 15 septembre, concours de Nevers, d'Auch et de Grenoble ; du 14 au 22 septembre, concours de Saint-Etienne; du 21 au 29 septembre, concours du Mans ; du 12 au 20 octobre, concours de Montpellier.

Il n'y avait pas eu de concours régionaux depuis la guerre.

Un concours international de moissonneuses et de faucheuses a eu lieu dernièrement à Chatellerault. Dans ce concours, la faucheuse Sprague, qui avait si admirablement fonctionné à Lyon, au parc de la Tête-d'Or, a été distancée, malgré la perfection de son travail, par une faucheuse Wood. Cependant, il y a eu dans le jury une minorité qui voulait classer la Sprague avant la Wood par suite de sa légèreté, de son excellente construction, de la suppression de l'andain qui diminue les frais de fenaison. Un membre de cette minorité avait préalablement fait, sur ses domaines, une campagne d'essai avec la faucheuse Sprague, et il avait fauché vingt hectares, de manière à émerveiller ses faucheurs, ce qui n'était pas chose facile. De semblables faits sont très-importants à publier, car leur connaissance pousse à l'introduction des machines dans les exploitations rurales et cette introduction activerait singulièrement le progrès de la culture.

Du 9 au 15 septembre, il y aura, à Lyon, un congrès agricole. La salle des concerts de l'Exposition sera le lieu de réunion du congrès. Il y aura plusieurs séances de discussion. D'autres séances seront réservées à des expériences de machines.

Un congrès du même genre et qui a réuni un assez bon nombre d'assistants, a eu lieu, dernièrement, à Saint-Brieuc, au cœur de la Bretagne. Dans ce congrès, il a été question de la reconstitution de l'*Association bretonne*, disparue en 1859 sous un décret impérial. Les gentilshommes campagnards de la province, ceux que Chateaubriand appelait pittoresquement les *Hou-Hou*, ces Bretons épris du passé, vivant dans de vieux manoirs entourés de landes et de bois, vont composer le noyau de l'association.

L'empire avait pris ombrage d'une association ainsi composée, prévoyant bien que l'agriculture n'y trônerait point seule, et que la politique y ferait invasion. La République, moins ombrageuse, laisse se reconstituer l'*Association Bretonne*. Lorsqu'on dissout l'*Alliance républicaine* du Rhône, qui établissait un lien entre la ville et les cantons ruraux, nous serions fondés à demander le même ostracisme pour la réunion des gentilhommes armoricains. Mais nous ne la demanderons point, parce que cette société, malgré ses tendances politiques, peut contribuer à l'amélioration de l'agriculture par trop primitive des cinq départements bretons. D'ailleurs, si les *Hou-Hou*, concitoyens de Châteaubriant, sont gens de bon sens, ils devront se dire, en voyant la République autoriser leur association, dissoute par l'empire, que le régime républicain leur vaut une liberté qu'ils n'auraient pas eu sans lui ; et peut-être quelques-uns se convertiront-ils à la République.

Le soleil a souscrit pour un milliard à l'emprunt, disait à M. de Belcastel M. Thiers, faisant allusion au beau temps qui a favorisé la maturité et l'enlèvement des premières récoltes, particulièrement de la moisson. Depuis que ces paroles ont été dites, mais surtout pendant le mois qui vient de s'écouler, le soleil s'est moins bien comporté ; il s'est caché très-souvent derrière les nuages, et les dernières récoltes n'ont pas été aussi favorisées que les premières. Cependant, rien n'est encore compromis. Que septembre soit chaud, et la vendange mûrira avant la fin du mois. Dans nos localités, on aura au moins une forte demi récolte ; dans le Midi, presque l'abondance. On écrit du Var : « Les vignes ont un aspect magnifique, nonobstant leurs ennemis : l'oïdium, le phylloxera et les altises.

L'Algérie a, cette année, des récoltes magnifiques.

On ne signale aucun pays d'Europe où les céréales n'aient pas réussi,

Les marchés aux grains sont généralement assez calmes. A Lyon, les cours du blé sont fermes de 28 à 29 francs les 100 kilog. A Marseille, le stock en grains est fort modeste. La ville européenne où le blé est coté le plus haut est Turin ; sur le marché de cette ville, on le paye 36 fr. 25 c. A Londres, on cote la farine de consommation 50 à 56 fr.

La vente des vins n'a qu'une activité modérée dans le plus grand nombre de nos vignobles.

Sur les marchés aux bestiaux, les approvisionnements continuent d'être insuffisants pour amener la baisse des prix ; la viande devient un objet de luxe. Heureusement, l'Amérique envoie beaucoup de porc salé pour nos petits ménages d'artisans.

Jacques DESVARENNES.

DÉPÊCHES

DÉPÊCHES DE CE MATIN

Paris, 3 septembre, 5 h. 10 matin.

Les conseils généraux ont fini leur session, sauf une douzaine qui ont suspendu leurs séances pour les reprendre prochainement.

PRUSSE

Berlin, 2 septembre.

Le czar arrivera le 5 avec le grand-duc héritier et le grand-duc Vladimir.

L'empereur d'Autriche arrivera le 6 avec le prince héritier de Saxe,

ITALIE

Rome, 2 septembre.

L'*Opinione* dit qu'aucune circulaire n'a été envoyée par les cabinets de Vienne, de Berlin et de St-Pétersbourg, relativement à l'entrevue de Berlin ; seulement, des explications verbales et officieuses, d'une nature rassurante, ont été données aux puissances qui se sont montrées préoccupées de cette entrevue.

(HAVAS.)

DÉPÊCHES D'HIER SOIR

Paris, 2 septembre.

Le *Journal officiel* publie un décret convoquant pour le 16 septembre, en session extraordinaire, le conseil général du Gard.

BAVIÈRE

Munich, 2 septembre.

Tous les ministres sont démissionnaires.

Le roi a chargé M. Gasser de former un nouveau cabinet.

M. Gasser est connu par ses sentiments ultramontains.

Paris, 2 septembre, 11 h. 15 m.

On annonce que la nomination du général Chanzy au commandement d'un corps d'armée à Tours parait certaine.

Le conseil général du Var est le seul, jusqu'à présent, qui ait émis un vœu pour la dissolution de l'Assemblée.

IRLANDE.

Dublin, 1er septembre.

Une grande démonstration en faveur du Pape est en préparation à Dublin pour l'anniversaire de la prise de Rome. Elle sera suivie par un meeting sous les auspices du cardinal Cullen, pour protester contre l'occupation de Rome.

FAITS DIVERS

La *République française* raconte qu'en se rendant hier matin, de bonne heure, à leur travail, M. Louis Robin, domestique, et Valtat, employé d'octroi, trouvèrent sur un banc du boulevard Gouvion-Saint-Cyr, un paquet soigneusement ficelé, qu'ils ouvrirent. Le paquet contenait un charmant petit enfant nouveau-né, qu'ils s'empressèrent de porter au commissarlat de police du quartier.

Restait à trouver une nourrice pour allaiter l'enfant. On découvrit dans le voisinage une jeune femme dont l'enfant était mort la semaine dernière, et qui consentit à le prendre pour quelques heures. Mais lorsqu'on vint chercher le charmant bébé pour le conduire aux Enfants-Assistés, la nourrice avait disparu en emportant l'enfant.

On la retrouva cependant dans une maison voisine où elle se tenait cachée; elle s'était éprise d'un amour subit pour le petit-être, qui lui rappelait celui qu'elle a perdu, et, refusant de le rendre, elle prit la fuite avec son trésor. Mais comme elle arrivait en courant dans la rue Michel-Ange, une voiture de laitier, lancée au galop, la renversa sur la chaussée. La jeune femme a eu la tête écrasée. L'enfant était sain et sauf. On l'a porté à l'hospice des Enfants-Assistés.

Il y a quelques jours, raconte le *Gers*, un homme d'un extérieur assez distingué, âgé de trente à trente-cinq ans, fort proprement vêtu et s'exprimant avec beaucoup de facilité, se présenta devant un magistrat d'une ville voisine et lui dit :

« Je me nomme L..., j'étais maître d'études dans un collége du département du Gers, et je suis en vacances dans mon pays natal. Je viens vous demander de vouloir bien me faire admettre dans un asile où pourra peut-être se dissiper une monomanie dangereuse. Je ne suis pas un fou, mais un monomane pris de l'irrésistible envie d'étouffer un enfant.

« Dans le dortoir de notre collége, pendant de longues nuits, sans sommeil, entendant le bruit de la respiration des élèves confiés à ma garde, j'éprouvais des sensations étranges. Plusieurs fois, m'étant levé, je me suis dirigé vers le lit d'un enfant pour lui donner la mort par la strangulation. Au moment où j'allais enserrer son cou dans mes mains, j'ai fait appel à toute ma raison, à toute mon énergie pour lutter contre cette force inconnue qui me forçait à commettre un crime.

« J'ai pu arriver heureusement jusqu'à l'époque des vacances sans avoir causé de malheurs.

« Aujourd'hui, je sens que je ne peux plus lutter. J'ai évité, pour me rendre à votre cabinet, la vue d'un enfant ; si j'en avais rencontré un sur mon passage, sans doute, je l'aurais étranglé. »

En ce moment, on amena devant le magistrat, pour qu'il eût à l'interroger, un jeune garçon de quatorze ans, inculpé de vol. A la vue de cet enfant, une flamme parut dans les yeux du monomane, et il fit un mouvement comme pour se précipiter sur lui.

Le magistrat dut immédiatement interposer entre eux le gendarme qui se trouvait là.

On a pris, sans tarder, des mesures pour faire admettre ce fou si raisonnable dans la maison des aliénés.

La moisson dans le Nord.

La moisson est à peu près partout sur le point d'être achevée. Encore quelques jours, et au lieu des immenses plaines vertes et luxuriantes que l'on voyait il y a deux mois, nous n'aurons plus qu'un vaste désert tout nu.

Cependant, comme consolation, on pourra voir de tous côtés, une quantité énorme de meules construites avec plus ou moins de prévoyance et plus ou moins d'adresse.

Ce sont les cultivateurs qui sont heureux de vivre en République et qui la bénissent pour la moisson inespérée que nous avons !

— Au moins, disait un cultivateur, on voit que le bon Dieu est lui aussi un bon patriote et un chaud républicain?

— Hein ! ajoutait un autre, si nous avions encore la dime à payer, toutes les dix meules que tu voies, M. le curé en aurait une à lui.

Ah! Quelle mémoire ont-ils les paysans!

La féodalité et le vieux régime au reste, leur ont coûté assez cher pour qu'ils n'oublient pas sa touchante sollicitude pour les *vilains*. (*Progrès de la Somme.*)

M. de B... a fait la campagne de la Loire en qualité de lieutenant dans la garde mobile. Blessé d'un coup de sabre à la tête et fait prisonnier dans un engagement, il parvint à s'échapper et à regagner son corps au milieu de mille périls.

Ce ne fut que plusieurs mois après que, complétement guéri, il rentra dans ses foyers, en province, où l'attendait la plus amère déception. Sa femme, âgée de vingt-trois ans, avait pris la fuite avec un de ses amis en abandonnant son enfant de deux ans.

Depuis cette époque, elle avait échappé à toutes ses recherches et il désespérait de la retrouver jamais, lorsqu'il vint se fixer à Paris vers la fin du mois dernier.

Avant-hier matin, à onze heures, M. de B..., en traversant le pont de la Concorde, aperçut une femme vêtue misérablement, qui marchait devant lui. Il la reconnut aussitôt : c'était sa femme. Ses traits amaigris firent sur lui une si vive impression, que la pitié domina sa colère, et il s'approcha de la malheureuse qui, à sa vue, poussa un cri et s'enfuit dans la direction du quai. Là, elle s'arrêta brusquement, jeta derrière elle un dernier regard, et franchissant le parapet, elle se jeta dans la Seine.

M. de B..., qui était resté immobile à la même place, appela du secours. Deux barques se détachèrent de la grève et se mirent à la poursuite du corps qui apparaissait et disparaissait, entraîné par le courant.

Les secours arrivèrent cependant, mais trop tard, et ce ne fut qu'une heure après que le fleuve rendit sa proie.

On ignore, dit le *Siècle*, à la suite de quelles circonstances cette jeune femme avait été abandonnée par son amant et réduite à la misère.

Le cadavre, soumis d'abord à un examen médico-légal, a été ensuite transporté au domicile de M. de B..., rue d'Hauteville.

Avant-hier a eu lieu, à Chevilly, l'inauguration d'un monument funèbre dédié à la mémoire de nos braves soldats tués au combat du 30 septembre 1870.

Cette inauguration a eu lieu à neuf heures du matin, avec une certaine solennité; tout le 35e de ligne, ce régiment si éprouvé sous les murs de Paris, et un fort détachement du 42e assistaient à la cérémonie.

Ce monument funèbre est élevé à l'intersection du chemin allant rejoindre la grande route de Fontainebleau et d'une route menant à Chevilly, dans l'immense plaine qui s'étend depuis Villejuif, au pied de la formidable redoute des Hautes-Bruyères, jusqu'au hameau de La Rue.

Le monument mesure environ 6 mètres de haut.

C'est une colonne en marbre noir supportée par un piédestal en grès, le tout fort simple, sur laquelle deux plaques en marbre portent les inscriptions suivantes : *Siége de Paris*, 1870-1871.—Combat de Chevilly, 30 septembre 1870.— Les officiers, sous-oficiers et soldats du 35e de ligne, à la mémoire de leurs camarades tombés sous le feu de l'ennemi.»

Le monument n'est orné d'aucun emblême religieux. Une urne fermée, d'un modèle élégant et simple, le surmonte.

(*Moniteur universel.*)

Un des principaux attraits pour les étrangers, amenés à Lyon par l'*Exposition universelle*, sera infailliblement l'*Observatoire Gay*, à Fourvières.

M. Gay a quintuplé la dimension de son *Chalet-Observatoire*, assez vaste maintenanr pour contenir cent personnes, pouvant jouit à la fois des points de vue variés de cet *incomparable panorama.*

Des jumelles marines et un télescope d'une grande puissance sont à la disposition des visiteurs pour les mettre à même d'étudier en détail et jusque dans les profondeurs les plus lointaines, le tableau merveilleux qui se déroule sous leurs yeux. A deux pas de l'observatoire et dans la même enceinte est installé un *Café-Restaurant* d'où l'on peut continuer à régaler ses yeux des plus ravissants points de vue.

Rappelons ici que le passage de l'observatoire Gay est le chemin le plus court, le moins pénible et le plus agréable pour faire l'ascension obligée de la chapelle de Fourvières.

M. Gay a eu l'heureuse idée d'établir une succursale sur la terrasse de l'*ascenseur*, à l'Exposition universelle. Les visiteurs y trouveront tous les souvenirs de l'Exposition et de Lyon en général.

Un *Café-Buffet*, disposé sur la terrasse, offre à MM. les visiteurs des rafraîchissements de toute nature et des déjeûners froids.

THÉATRES

Théâtre du Gymnase

Mardi 3 septembre 1872

OUVERTURE

Le Demi-Monde, comédie en 5 actes par A. DUMAS fils.
Les petits Péchés de Grand'Maman, vaudeville en 1 acte.

DÉPARTS DES CHEMINS DE FER

PERRACHE

Ligne de Paris par la Bourgogne

Paris. — Omnibus, matin 5 10, 11. — Directs, 9 matin, 9 35, 8 soir.
Express, 6 55, — s. 7 15, — 7 35.
Mâcon. — m. 8 15, — s. 5 30, — 8 25.

Ligne de Paris par le Bourbonnais

Paris. — Omn., m. 8 40. — Saint-Germain-des-Fossés), omn., s. 1 25. — 3 25. — (Tarare), omn., m. 6 — Roanne, omn., s. 6 30.

Ligne de la Méditerranée

Marseille. — Omn. m. 10 30. — direct. m. 7 50, 5 h. — 8. h. — Express. m. 7 30. — soir, 10 h. 45
Valence. — Omn. m. 5 45. — s. 6 h. 20. — Vienne. Omn. s. 4 h. 25.

Ligne de Saint-Etienne et Roanne

Roanne. — Omn. s. 1 h. 45 s. — Directs m. 7 h. 55. — s. 3 h. 45.
St-Etienne. — Omn. s. 6 h. 40. — Direct. s. 10 h. 30. — Givors. Omn. s. 5 h.

Ligne de Grenoble

Grenoble. — Omn. m. 5 8, — 7 20, — 11 15. — s. 6 10. — Bourgoin. — Omn. s. 8 25.

Ligne de Genève.

Omn. m. 5 15, 9 10, 12 30, 5 5. — Express m. 6 10.

Ligne de Besançon

(Besançon), omnibus, matin, 5 15, 9 10, —soir, 12 30. — Bourg, omnibus, soir, 5 05, 7 45. — Ambérieux. Express, matin 6 10.

LA CROIX-ROUSSE

Ligne de Bourg par les Dombes

Omnibus, matin, 6 15, 10 14 ; soir, 1 25, 5 40.

LITERIE COMPLÈTE
FERRAND & Cie, brevetés s.g. d. g.
Quai Saint-Antoine, 16.
Passage de l'Hôtel-Dieu, 37.
LYON
Ameublements en fer pour parcs et jardins.
Dépôt du Sommier *Lucas*, de Caen.
Ateliers de fabrication : **Rue Dunoir, 67.**
(14)

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même.— Succès garanti. En vente au dépôt général, **Maison ROCHON**, rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50. (1)

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légalisées pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés dans le département. Néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à la même procédure seront insérées dans le même journal.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ
EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES SÉPARÉES
TROIS BEAUX

VIGNERONNAGES

Sis à Odenas, lieux de Brouilly et de la Côte-de-Brouilly

Provenant de la succession de M. le comte de SERMEZY

Ces immeubles comprennent :
1° Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cuves, pressoir et vases vinaires, avec tous ses accessoires ;
2° 15 hectares en prés, vignes, terres, en parfait état de culture.

La vente se fera sur les lieux, par les soins de M. GENEST, négociant, demeurant à Lyon, rue de Lyon, 81, fondé de pouvoir.

Le dimanche 15 septembre 1872, et jours suivants, dans les bâtiments mis en vente, à dix heures du matin.

Pour traiter, s'adresser audit M. Genest, et, pour les renseignements, soit à Me Morand, notaire à Lyon, soit à Me Lepin, notaire à Villefranche, détenteur des titres de propriété.

UN BELGE (Résidence Liége) connaissant la bonne clientèle, voudrait, comme agent sérieux, représenter, en Belgique, une maison de confiance tenant les vins de Mâcon et du Beaujolais.
Références et garanties. Ecrire *franco*, M. M., 21, rue du Laveu.

ON DEMANDE un Bailleur de Fonds pour faciliter un inventeur. Profits partagés par moitié.
S'adresser au Bureau du Journal.

A AFFERMER DE SUITE
UNE

FABRIQUE A SOIE

pour organsin, en pleine activité
située à Dunière, près les Ollières

Elle possède **220 tavelles** et se trouve munie de tout son personnel.
S'adresser à M. Jules CAUVIN, fermier actuel, à Dunière, ou à M. L. LEVESQUE, contre-maître, à St-Ange, près Privas.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

THERMES DE LUXEUIL

SAISON
à partir du 15 mai au 15 septembre

Tous les jours, musique dans le parc des Bains. — Théâtre les dimanches et les jeudis. — Concerts les mardis et vendredis. — Soirée dansante les mercredis et bal les samedis. — Salons de lecture et de jeux. — Salon de Dames— Salon de conversation.

Les Salons, complétement renouvelés et restaurés, Jardin avec Kiosque et Charmilles, offrent aux Baigneurs et aux Visiteurs tous les agréments désirables.

CAFÉ-RESTAURANT, TABLE D'HOTE
GLACES ET SORBETS

N. B. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. E. DENY, directeur du Casino des
THERMES DE LUXEUIL

AVIS
AUX PERSONNES

qui veulent acheter de la Graine de Vers à Soie

La graine qu'on propose a déjà donné d'excellents résultats. Les 30 grammes ont produit 60 kilos de cocons, qui ont été vendus à d'excellentes conditions sur le marché de Lavaur. Les vers n'ont jamais eu une seule trace de maladie autre que leurs mues.

Les personnes qui voudraient se procurer de cette graine n'ont qu'à s'adresser au bureau du Journal *le Républicain de l'Aveyron*, à Rodez.

ROB-SAVARESI

DÉPURATO-TONIQUE
PERFECTIONNÉ
POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES
Maladies contagieuses
Faiblesse des organes
Pertes, Affections cutanées,
Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant *dépuratif* le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique, dont dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondance

S'adresser à **M. Toussaint**, chimiste, pharm. de 1re cl., **RUE PIZAY, 12**, au 1er étage, près l'Hôtel-de-Ville, Lyon. (23 c.)

ON DEMANDE Un ouvrier mécanicien à l'année ayant travaillé pour l'Optique ou la Pendule.
Comme stabilité, on préférerait un homme marié.

ON DEMANDE aussi pour élève, un jeune homme de 14 à 16 ans ayant une belle écriture. Conditions avantageuses.
S'adresse chez M. CORDIER, opticien, quai des Célestins, 8. (15)

LA

PÉRIGOURDINE

ELIXIR DE
TRUFFES NOIRES

La vraie Liqueur des Gourmets

J. DAVID & Fils, Frères ---- Lyon

SEULS INVENTEURS
Se trouve dans les principaux établissements de France et de l'étranger
(8 c.)

Mme CHRÉTIEN

de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **stérilité** et ses diverses affections.

Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues.

Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.

9, rue de Bourbon, au 1er, Lyon (7 c.)

A VENDRE

Divers Outils de Menuiserie et Charpente
ENTRE AUTRES :

Moufle, Cordages, forte Cariole, etc., etc.

S'adresser rue Cuvier, 76 (10 c.)

---

35 Ans de Succs

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Élixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.
Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. **L'Alcool de Menthe de Ricqlès** est surtout indispensable

PENDANT LES CHALEURS

où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les **affections cholériques et épidémiques.**

Aucune eau de toilette ne rafraîchit l'épiderme et ne calme la transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès.

En flacon, **4 fr.** et demi-flacon **2 fr.**, portant le cachet et la signature de **H. de Ricqlès**, cours d'Herbouville, 9, Lyon.

Dépôts dans toutes les principales pharmacies et maisons d'épicerie fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqlès. (3)

The Singer Manufacturing Company

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Par son système nouveau de location, offre à toute personne laborieuse de devenir en peu de temps possesseur d'une de ces célèbres Machines à coudre, moyennant un faible loyer mensuel.

Demander la feuille explicative de ces conditions toutes spéciales à l'Agence générale

2, rue des Archers, 2

LYON

Machines à coudre pour familles et ateliers

FOURNITURES AU PRIX DE FABRIQUE (16)

2, Rue des Archers, 2 — 2, Rue des Archers, 2

BENOIST & Cie, Agents généraux

POUDRES & PASTILLES
Américaines
du Dr PATERSON (de New-Yorck)

RÉPUTATION universelle pour la **prompte guérison** des **maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, digestions laborieuses, dyspepsie, gastrites, maladies** des **intestins**, etc., etc. (Notices en toutes langues.) Exiger le nom de *Paterson* sur *chaque* **Pastilles** et sur *chaque* **Poudre**, plus sur chaque boîte la signature **Fayard**, seul **propriétaire.**

Entrepôts : **PARIS**, rue Réaumur, 43 ; — **LYON**, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9. — Dépots dans toutes les bonnes pharmacies. 17

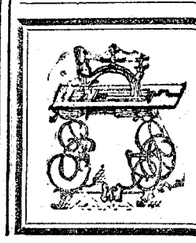

Machines à Coudre
(Véritables PEUGEOT)

COSTAL

23, RUE GRENETTE, 23
LYON (13)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

Seule fabrique de MACHINES A COUDRE

HORS CONCOURS

MAISON J.-P. MOLLIÈRE

FONDÉE EN 1852

Emile DOUÉ, Gendre, Sceur

Agence de la Maison américaine pour Lyon et le Centre

MAISON DE GROS : 37, quai de l'Hôpital
MAGASIN DE DÉTAIL : 61, rue de Lyon

A LYON

C'est cette Maison qui, la première, commença, en 1852, la fabrication des Machines à coudre à Lyon, alors que cette industrie était à peine connue en France.

Les récompenses obtenues en 1865 à 1867 et 1870 (la médaille d'or) prouvent que cette Maison est encore à la tête de son industrie à Lyon.

Aucune Agence ne peut donner de plus sérieuses garanties

C'est, d'ailleurs, dans ces Magasins seulement, que se trouvent tous les modèles de Machines à coudre.

A VENDRE

FONDS DE CHAUSSURES

Très-bien situé

S'adresser chez M. DEBAS, rue Jean-de-Tournes, 7
22

UNE MAISON DE BALE (SUISSE) cherche un

AGENT

sérieux et actif pour la vente des fromages

On exige de bonnes références. Adresser les offres affranchies sous chiffre T. 143, à l'offices de publicité de *Rodolphe Mosse*, à *Bâle*.

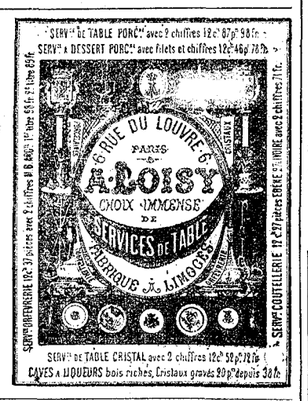

CHANGEMENT DE DOMICILE

MACHINES A COUDRE

I. LECOMTE

Mécanicien
breveté
S. G. D. G.

33
Rue Saint-Pierre
LYON
(Ci-devant rue Saint-Dominique, 14)

MACHINES A VAPEUR

Spécialité de 1 à 15 Chevaux

Ce système de Machine est horizontal, des plus simples, avec détente aux 2/3. On peut le voir fonctionner à l'Exposition de Lyon ; il est déjà vendu plusieurs fois.

SCIE sans fin, à ruban, de différentes forces
Organisation d'usines à vapeur

BOLAND

Ingénieur-Constructeur Mécanicien
6, RUE AUDRAN ET MONTÉE SAINT-SÉBASTIEN, 9
LYON (11 c.)

PHARMACIE BARNOUD

(Ancienne Pharmacie Blanc)

3, RUE DE LYON, 3 **LYON** 3, RUE DE LYON,

Dépôt des spécialités françaises et étrangères.
Prescriptions anglaises et françaises scrupuleusement préparées.

PRODUITS SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS :

LIQUEUR de GOUDRON concentrée et titrée, de Barnoud, le flacon.	2 f.
PASTILLES DIGESTIVES, à la maltine, de Gerbay, la boîte.....	3
SIROP BARNOUD, contre la toux et la coqueluche, le flacon.....	2
PASTILLES FRÉBAULT, ou gargarisme sec contre les maux de gorge, la boîte.....	1
VINAIGRE ROSAT PHÉNIQUÉ, préservatif des maladies contagieuses, de le petite vérole, du choléra.....	1
SEL PRADEL, purgatif rafraîchissant.....	1

(4 c.)

LE PROGRÈS INTELLECTUEL DANS L'HUMANITÉ

Par M. Eugène VÉRON

Un Volume in-8° de 500 pages

PRIX : 5 FRANCS

Chez Armand LECHEVALIER, éditeur, rue Richelieu, 61

INSTITUTION JAUFFRET

PLACE ROYALE, 6, A PARIS

1° ÉTUDES CLASSIQUES. Prix de la pension : de 1,100 à 1,250 fr. — *Baccalauréat ès-lettres :* Droit, Médecine, Ecole normale supérieure.

2° ÉTUDES SCIENTIFIQUES. Prix de la pension : de 1,350 à 1,550 fr. — *Baccalauréat ès-sciences :* Ecoles Polytechnique, Militaire (St-Cyr), Navale, Centrale, Forestière et des Mines.

3° ÉTUDES SPÉCIALES. Prix de la pension : 1,100 fr. — Commerce, Industrie, Ecoles vétérinaires, des Arts-et-Métiers, des Mineurs et d'Agriculture.

De 1845 à 1872
313 élèves reçus aux Écoles du gouvernement : Polytechnique, 92 ; Normale, 62 ; Militaire (Saint-Cyr), 107, etc., etc.

De 1857 à 1872
268 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences.
Demander le Prospectus.

LA GRANDE MAISON
DE
CHAPELLERIE
DE
RIVIER SŒURS

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80.

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la SAISON D'ÉTÉ et de l'EXPOSITION, on trouvera dans ses vastes magasins un choix immenseet extraordinaire de CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISER, ITALIE, PALMIE, PANAMA et MANILLE, de CHAPEAUX FEUTRE, ALPAGA et de COUTIL.

Tous ces articles sont vendus au prix de fabrique

TONIQUE — **VIN DE BELLINI** — APÉRITIF
STOMACHIQUE — FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

Le MEILLEUR RECONSTITUANT et LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES : Prescrit aux *enfants débiles*, aux *femmes délicates*, aux *convalescents*, aux *vieillards affaiblis*, et aussi dans les *névroses*, les *diarrhées chroniques*, la *chlorose*, etc. (Extrait de l'*Abeille médicale* et de la *Gazette des Hôpitaux*.)

Entrepôts : Paris, rue de la Feuillade, 7. Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9.— Dépôts dans les bonnes pharmacies.

BOURSE DE LYON — Samedi 31 Août (de 11 heures à midi 1/2).

FONDS D'ÉTAT français.	COMPTANT.	LIQUIDATION du 31 août.	LIQUIDATION du 30 septemb.
3 0/0 français...			
J. juillet 1872..	55 30	55 25—55 35	55 35— 55 72 1/2
Coupures.....			
Au porteur.....			
Coupures.....	55 25		
5 0/0 Emp. 1871.			
J. août 1872...		85 40—85 37	85 37 1/2 86
Coupures.....			
— Libéré.....			
J. août 1872....	d. 25		
Coupures.....	85 70—85 60		
5 0/0 Emp. 1872.			88 90
J. août 1872...		88 45 88 50	88 50 1/2
Coupures.....	88 60		
	d. 25		
	d. 50		
4 1/2 français....	81		
J. mars 72.....			

FONDS D'ÉTAT étrangers.	COMPTANT.	LIQUIDATION du 31 août.	LIQUIDATION du 15 septemb.
5 0/0 italien.....		68 70	68 80
J. juillet 1872.			
Coupures de 1,000 f. et 500 fr.			
— de 100 fr. et 50 fr..	68 50		
— petites...	d. 50		
Etats-Unis, 5 20...			
J. mai 72.....			
5 0/0 Turc.....			
J. janvier 72....			
VALEURS DIVERSES			
V. Paris, 3 0/0 71	252		
J. juillet 72.....			
Banque franco-holl..			
J. août 72.....			
Crédit mobilier			
id. id 375 f. p.			
Crédit mob. espagnol		515	
J. juillet 72.....			
Crédit lyonnais....	746 25	747 50	746 25—750
J. janvier 72....			
Orléans.....			
J. avril 72.....			
Paris-Lyon-Méditer.	862 50-862 50	860	
J. mai 72.....			
	d. 10		
Soc. autrich. est...	790 62	795	
J. juillet 72.....		796 87 1/2	
	d. 5		
	d. 10		
— Actions nouv.	725		
J. juillet 72.....			
Lombard-Vénitien..		502 50	50 75
J. mai 72.....			
N.-O. de l'Autriche.			
J. janvier 72....	d. 5		
Canal mar. de Suez.	472 50	472 50	474 37 1/2
J. janvier 70....			475
— délégations.....	402 50	404	406 25
J. janvier 70....			
Nord de l'Espagne..			
J. janvier 65.....			

OBLIGATIONS.	Cours du jour.
Ville de Lyon 54-56, juillet.	961 25
— 1859, juillet..	
— 65-67, juillet.	445
— 1870, mars...	445
— 71 70/0, mars.	535
— 72 330 p. août.	430
— libérées.....	
— dép. du Rhône, juin.	522 50
Ville de Paris 1865, août...	
— 1869, août...	280
De la Loire, août.....	960
Rhône-Loire 4 0/0, juillet..	290
Paris-Orléans 3 0/0, juillet..	
Paris-Lyon-Médit., juillet..	282 50
— 66, avril...	885
Midi, juillet.....	
Dauphiné, juillet.....	
Croix-Rousse, juillet.....	
Domb. et S.-E., t. p., avril.	472 50
Victor-Emmanuel 62, avril.	
Bons lombards, r. 74, mars.	515
Chemin de fer rom., juillet.	188
Saragosse, juillet.....	214—212 50
N. d'Espagne, pr., avril...	211
Portugaises, juillet 68.....	192
Rue de Lyon 56, juillet....	520
Terrenoire 6 0/0, juillet....	
Fond. du Creuzot, avril....	275
Herné-Bockum, juillet.....	
Compag. gén. des eaux, avril.	282 50
— 5 0/0, mai.	438 75
Gaz de Lyon 5 0/0, mai....	
— Guillotière, juillet.....	
Emprunt autr. 65, t. p. déc.	
Domanial. (Aut.) mars.....	
Emprunt ottoman 63, juillet.	357 50
— 69, avril..	
Suez 5 0/0 t. p. avril 71...	435 50
Comp. bat.-omnibus, mai..	
Crédit foncier suisse.....	185
VALEURS DIVERSES.	
GAZ.	
Lyon, août 72.....	
Guillotière, août 72.....	1685
3 villes du Midi, nov. 71...	
FONDERIES.	
Terrenoire, etc., décemb. 64.	387 50
L'Horme, juin 72.....	
Pont-Evêque, juillet 72....	
Creuzot, juin.....	715
Ac. de marine, juin 72.....	
Fourchambault, avril 72...	
Ac. Saint-Etienne, mai 72..	
MINES.	
De la Loire, avril 72.....	260
Montrambert, avril 72.....	362
Saint-Etienne, avril 72....	245
Rive-de-Gier, avril 72.....	85
Grandes-Flaches, avril 72..	
Roche et Firm., avril 72...	
BANQUES.	
Banque de France.....	
Société lyonnaise, mai 72..	
DIVERSES.	
Comp. gén. des eaux, juill. 72	
Omn. Lyon, 90 p., n. 69...	
Comp. des abattoirs, février.	415
Verr. Loire-Rh. mai 71....	
Croix-Rousse, juillet 72....	

Le Gérant, E. VÉRON.

Lyon, Association typographique. — Rogard, rue de la Barre, 12.

LA

FRANCE RÉPUBLICAINE

Journal Quotidien

Rédacteur en chef : EUGÈNE VÉRON

BUREAUX & ADMINISTRATION

A LYON, 3, place des Cordeliers, 3

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

PRIX DE L'ABONNEMENT

VILLE DE LYON :	10 fr. p.	trois mois,	20 fr. p.	six mois,	40 fr. p.	un an
Département du Rhône	11	id.	22	id.	44	id.
Hors de ce département	13	id.	25	id.	50	id.
Suisse	14	id.	27	id.	54	id.
Italie	15	id.	30	id.	60	id,

POUR LES ANNONCES, RÉCLAMES ET FAITS DIVERS :

S'adresser à l'Administration

Enregistré à Lyon,

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre.
Lyon,